STOP GOLFECH

journal de la coordination antinucléaire du Sud-Ouest

stopgolfech.org

N°79 - Semestriel - 4 €
AVRIL 2017

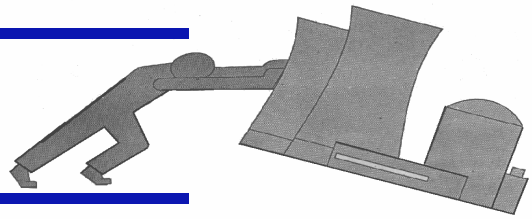

Le nucléaire cumule en effet aujourd'hui six crises qui s'entrecroisent (Benjamin Dessus) - *Extraits article 14 avril 2017*

Une crise technique majeure *avec la découverte de l'ampleur des problèmes liés à la qualité des aciers déjà utilisés ou à mettre en œuvre dans le remplacement de pièces ou la construction de nouveaux réacteurs, avec la circonstance aggravante d'une falsification dont l'ampleur n'est pas encore déterminée.*

Une crise de sûreté, *qui découle pour une bonne part de la crise précédente, mais qui se double d'une grave crise de confiance. Traditionnellement, les relations entre l'ASN et l'exploitant reposaient sur la sincérité des déclarations d'incident par ce dernier. Les omissions volontaires qui ont été découvertes mettent fin à la pertinence de ce mode de contrôle. Le « gendarme du nucléaire » ne peut plus se contenter des déclarations de l'exploitant, il se voit contraint de mener des enquêtes et des inspections beaucoup plus fréquentes et approfondies pour mettre en évidence des défauts volontairement cachés.*

Une crise économique, *avec une entreprise Areva dont la faillite n'a pu être évitée que par son rachat en partie par EDF, et EDF dont l'équilibre économique est fortement compromis. L'action d'EDF, introduite en Bourse à 32 euros en 2005 et cotée 62 euros en novembre 2007, continue sa descente aux enfers (8 euros le 7 avril). Le tout dans un contexte international marqué par un recul constant de la part du nucléaire dans le mix électrique mondial (11 % en 2015, contre 18 % en 1996), et aujourd'hui par la faillite de Westinghouse et le retrait d'Engie du nucléaire.*

Une crise environnementale *avec l'augmentation des risques que font courir le vieillissement du parc et les difficultés financières de l'exploitant. Le maintien du « tout nucléaire » freine par ailleurs la pénétration des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, entraînant un retard important par rapport aux engagements européens de la France. Une crise sociale qui va toucher de plein fouet les travailleurs de la filière nucléaire quand ils seront brutalement confrontés à l'arrêt non préparé d'un nombre important de centrales (pour des raisons de sûreté et ou économiques) dans les dix ans qui viennent.*

Une crise institutionnelle, *enfin, puisque le système de gouvernance actuel d'EDF ne permet même pas à l'Etat, pourtant propriétaire de plus de 80 % de l'entreprise, de faire respecter ses décisions.*

Comment en sortir ? (..) Comment ***donner à l'Autorité de sûreté les moyens indispensables*** *pour répondre à la situation nouvelle créée par l'attitude des entreprises du nucléaire ? Faut-il lui attribuer des pouvoirs juridiques et des pouvoirs de sanction financière accrus ? Qui va instruire le procès du « nucléogate » et de ses hauts responsables ?*

Comment ***s'assurer que les pressions énormes qui pèsent sur son directeur ne risquent pas de nuire*** *à la pertinence de ses décisions, alors que les pouvoirs publics, la classe politique et l'industrie s'abritent officiellement derrière son avis, sans se priver pourtant d'exercer les chantages et les pressions les plus diverses ?*

Quelle ***organisation d'expertise indépendante*** *faut-il mettre en place dans les meilleurs délais pour sortir du flou sur les coûts réels du nucléaire ?*

Comment ***remettre à plat démocratiquement tout l'ensemble de l'aval du nucléaire*** *(le retraitement, le démantèlement, le devenir des déchets nucléaires) pour définir une politique cohérente qui prenne en compte l'avis des populations, des territoires concernés par les projets et laisse ouvertes des possibilités de bifurcation en fonction du progrès scientifique et technique ?*

Comment ***réformer les statuts d'EDF*** *pour que son presque unique actionnaire reste maître des décisions stratégiques ?*

Il est urgent de remettre à plat la gouvernance de la filière

http://www.alternatives-economiques.fr/six-crises-nucleaire-francais/00078430

« Le printemps est inexorable »
P. Neruda

P.2 tract travailleur, Vigie OMS et action Malvesi
P.3 réseau citoyen de mesures et incidents grave du 19-10-16 (Golfech)
P.4 incident Golfech (suite)
P.5 à 9 Golfech pointé par le livre d'un salarié EDF « Farces nucléaires »
P.10 Blayais et EPR
P.11 rappel AZF et pub copinage
P.12/13 faillite du nucléaire
P. 14 démantèlement..déchets
P.15 nucléaire militaire
P.16/17 Forum social mondial antinucléaire
P.17 « décollage » des renouvelables
P.18 Enercit 82- extrait « Silence » sur éolien et solaire—Linky
P.19 critique véhicule solaire électrique Alternatiba 82, Collectif 47 et VSDNG
P. 20 annonces diverses CASO

Tract travailleurs de Golfech pour 21 avril 2017, distribution par la CASO

ON NE VIENT PAS VOUS JETER LA PIERRE NI VOUS FAIRE PEUR !

EDF est votre employeur et ce travail votre gagne pain...
Mais EDF,AREVA, et l'ETAT BANALISENT LE DANGER DE LA RADIOACTIVITE
essentiellement le danger des FAIBLES DOSES et MINIMISENT LES DYSFONCTIONNEMENTS DES CENTRALES !

VOUS êtes en DANGER
NOUS sommes en DANGER
NOUS SOMMES SUR LE MÊME BATEAU

Bien sûr d'autres industries sont dangereuses :
LA RECONNAISSANCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES EST TOUJOURS UN COMBAT : regardez l'amiante! La dangerosité a été niée pendant des décennies : maintenant on compte des milliers de victimes, et ce n'est pas fini...

EST CE QU'ON DOIT ACCEPTER L'IDEE DE PERDRE SA VIE...POUR LA GAGNER ?

EST CE QU'ON PEUT ACCEPTER LE RISQUE D'UN ACCIDENT GRAVE POUR TOUS
AU NOM DE L'EMPLOI ?

VOUS connaissez mieux que quiconque l'usure prématurée des centrales, et QUE TOUT NE PEUT ÊTRE REPARE.

EDF est aujourd'hui en grande difficulté financière...ET VA SUPPRIMER 4000 EMPLOIS
car LE RAPPORT COÛT/ BENEFICE NE TIENT PLUS !

QUI PAYE LE COÛT DU « GRAND CARENAGE », 100 MILLIARDS d' EUROS ?

L'ETAT et LA FILIERE ONT ILS LES MOYENS D'UN ACCIDENT MAJEUR ?

QUI SERONT LES LIQUIDATEURS, LES SACRIFIES ? VOLONTAIRES ? DESIGNES ?

ARRETER LES CENTRALES, LES SURVEILLER, LES DEMANTELER :
C'EST JUSTEMENT CELA QUI PERMETTRA DE MAINTENIR TOUS LES EMPLOIS ,
et même d'en CREER !!

On a su passer du charbon au nucléaire, on saura passer du nucléaire aux énergies renouvelables
qui demandent aussi une technicité AVEC DES FORMATIONS QUALIFIANTES REMUNEREES
POUR TOUS.
Recto proposé par Suzanne, au verso rappel défaillances techniques de Golfech pointé par un salarié du nucléaire dans « les farces du nucléaire (voir p.5 à 9 le résumé de Marc. Monique reprendra les docs 3 enceintes fuyardes de Golfech

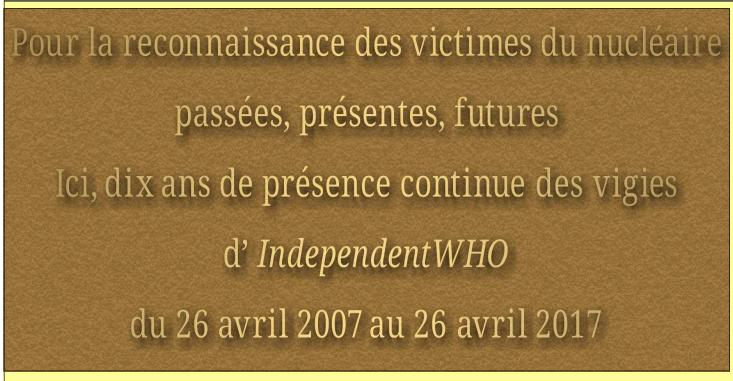

Cette plaque sera déposée le 26 avril à Genève au carrefour où les vigies ont tenu 10 ans de présence quotidienne pour dénoncer le **crime de l' OMS** : pas de soin aux malades touchés par la radioactivité , déni de l'impact mortifère de celle-ci notamment suite aux accidents de Tchernobyl et Fukushima, inféodation aux lobby et à l'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique). La présence des vigies s'arrête le 26 avril 2017 à midi mais se prolongera par d'autres actions : colloques, présence lors des assemblées générales de l'OMS etc… voir **www.independentwho.org** (WHO signifie OMS en anglais).
Le sud-ouest a été représenté : dès 2007 par Liliane Deroche et moi, par Corinne Trit qui a assuré de nombreuses semaines de vigie (Toulouse) par Alain Zanardo qui est venu 2 semaines d'hiver en 2016 et 2017 et ceux que je ne connais pas sans doute ; j'ai assuré 20 semaines de vigie une en hiver une en été. Cette présence a été très riche des personnes rencontrées : impliquées dans la vigie, passants du monde entier demandant des infos (en moyenne 2 par jour repartent avec des dossiers), encouragements visuels (pouces levés etc..) ou sonores « madame vous nous donnez de la force » par exemple. Le 26 avril nous serons 4 du 47 à Genève pour la « grande vigie » devant l'OMS et la manif à 18h dans Genève.
(cr Monique)

Train d'uranium bloqué près de Narbonne : "Nous demandons un débat public sur le nucléaire"
Source : France Info (15/4/2017)
http://www.francetvinfo.fr/societe/nucleaire/une-cinquantaine-de-militants-anti-nucleaire-bloque-un-train-d-uranium-a-narbonne_2147227.html

Le convoi, qui avait pour destination la centrale du Tricastin, dans la Drôme, a été arrêté à 9h30, samedi matin par trois collectifs qui réclament "un débat public sur le nucléaire". L'opération s'est terminée à la mi-journée.
Cela fait soixante ans qu'on nous impose cette industrie, on nous prive de tout débat", déclare à franceinfo Didier Latorre, membre du collectif Stop-Uranium.

Les militants demandent "un grand débat public"
Le site Aréva Malvési n'a pas été choisi au hasard par les militants anti-nucléaire. "100% de l'uranium brûlé dans nos centrales et 25% de l'uranium mondial passe par cet usine", affirme Didier Latorre qui poursuit : "100% de l'uranium est importé et l'indépendance du nucléaire est un mensonge de l'industrie."
Avec cette action, les militants entendent demander "un grand débat public, dans lequel les associations, les anti-nucléaires, auront une voix à égalité avec les pouvoirs publics et l'industrie", selon Didier Latorre.
STOP Uranium : Didier Latorre - 07 58 78 17 88
Réseau "Sortir du nucléaire" : Laura Hameaux - 06 85 23 05 11
Stop nucléaire 26/07 : Dominique Malvaud - 06 72 07 76 42
Arrêt du Nucléaire 34 : Florence Psaume - 06 31 12 94 81

Action/ Golfech 11-3-17 : la création d'un réseau citoyen de contrôle de la radioactivité

Suite à l'incident grave du 19 octobre 2016 à Golfech, (voir p.4) tu dans un premier temps par EDF et minimisé ensuite , l'idée de créer un réseau de citoyen pour contrôler la radioactivité de Golfech est née, d abord suggéré par PECTINE puis reprise par la Coordination Antinucléaire du Sud-Ouest. **Roland Desbordes président de la CRIIRAD fut le formateur de 30 participants réunis le 11 mars à Pommevic(82)** et venus du Tarn et Garonne (FNE) mais aussi du Lot et Garonne (VSDNG), Lot (ADN) Gers, (Ende Doman) Haute Garonne (Amis de la Terre). La presse a largement repris l'annonce de ce stage et est venue faire un reportage ce qui a permis de diffuser nos arguments sur la radioactivité permanente et accidentelle déversée par Golfech et la surveillance défectueuse par l'IRSN, le Labo de Montauban et le déni et faute par la centrale de Golfech . La CLI a refusé notre proposition de faire faire une enquête par la CRIIRAD sur la gravité de l'incident du 19-10-16 et la façon dont les rejets sont contrôlés (positionnement des balises par exemple).

Ci –contre : un écho de FR3 , et un commentaire de Suzanne participante au stage : « *Je n'ai jamais vu le SO se déplacer ainsi, la FNE présente en force, et tous ces gens nouveaux qui font faire LEURS mesures à la barbe d'EDF, de la Centrale et de ce labo vétérinaire, LE SEUL DONT LA BALISE N'A PAS SONNE...* »

A Pommevic, en Tarn-et-Garonne, un stage de formation à la surveillance de la radioactivité

Roland Desbordes, président de la CRIRAD, est venu former des militants à la surveillance de la radioactivité. / © Christine Ravier / France 3

FR3

Non loin de la centrale nucléaire de Golfech, des habitants se sont réunis pour suivre une formation dispensée par la CRIIRAD, le seul laboratoire indépendant en France pour le contrôle des activités nucléaires. L'idée ? Se former pour pouvoir contrôler eux-mêmes les rejets radioactifs importants.

Parallèlement à ce stage VSDNG (Vivre sans le nucléaire de Golfech) avait organisé Le 10 mars une réunion d'information à Agen sur le bilan de Fukushima vu par la CRIIRAD (R.Desbordes) et les problèmes graves de la centrale de Golfech pointés par le livre « La Farce cachée du Nucléaire » (Marc St Aroman). Réunion sur ces thèmes aussi le soir du 11 à Pommevic organisée par la CASO.

Suite au stage **2 listes sont en création** gérées par 2 copines volontaires (du 47 et du 46) une regroupera les « releveurs » des mesures et publiera un tableau de relevés avec alerte à la CRIIRAD au -dessus de certaines mesures, une autre sera une liste de discussion sur ce sujet.
D'autres stages sont envisagés. (C.R. Monique G.). Prochaine réunion sur ce thème :

30 avril 2017 , salle des fêtes de Pommevic de 10 à 12h
Réunion du réseau citoyen de contrôle de la radioactivité

Réseau Sortir du nucléaire

Communiqué de presse commun du Réseau "Sortir du nucléaire", France Nature Environnement, Stop Golfech-VSDNG, Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, FNE 82, Sortir du nucléaire 82, SEPANLOG, France Nature Environnement Midi-Pyrénées, Association Française des Malades de la Thyroïde - 28 novembre 2016

Important rejet radioactif à la centrale nucléaire de Golfech : 9 associations portent plainte

Le 19 octobre, un rejet radioactif dépassant les seuils autorisés a eu lieu à la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne). 9 associations déposent plainte contre EDF et appellent le parquet à enquêter sur les nombreuses questions sans réponse.

Un important rejet dans l'environnement

Le 19 octobre, à 18h55, EDF a mis en service une installation censée traiter les rejets radioactifs issus du circuit primaire du réacteur n°1. Un dysfonctionnement s'est apparemment produit, puisqu'à 19h58, l'alarme indiquant le dépassement du seuil règlementaire de radioactivité à la cheminée de rejet s'est déclenchée. L'installation de traitement a alors été arrêtée et le rejet stoppé, mais 136 milliards de Becquerels avaient déjà été rejetés dans l'environnement ! Au vu de l'importance de ce rejet, rien ne permet à EDF d'affirmer que celui-ci n'a eu « aucun impact sur l'environnement ». Un dépassement n'est pas à prendre à la légère : les seuils de rejets, taillés « sur mesure » selon les propositions de l'exploitant, sont fixés en fonction d'un optimum économique et technique, et non de normes sanitaires. Enfin, alors qu'un tel rejet est anormal, EDF a attendu deux jours pour prévenir l'Autorité de sûreté nucléaire et la Commission Locale d'Information… et presque une semaine pour alerter les médias ! Voilà un bel exemple de la « transparence » vantée par la centrale !

Des questions sans réponse

À ce stade, EDF n'a apporté aucune précision sur des faits pourtant d'intérêt public :

Quelle est la cause de ce rejet ? S'agit-il d'une erreur humaine ? D'un dysfonctionnement de l'installation de traitement ? Faut-il faire un lien avec un problème évoqué en septembre par des représentants de la centrale devant des membres de la Commission Locale d'Information, à savoir une gaine de combustible nucléaire endommagée qui contamine l'eau du circuit primaire ?

Quel était le niveau de radioactivité dans le bâtiment des auxiliaires nucléaires lors de l'intervention sur l'installation à l'origine de ce rejet ?

Quels ont été les gaz radioactifs rejetés ?

Enfin, pour quelle raison EDF a-t-elle dissimulé ce rejet si longtemps ?

Pour que ce rejet radioactif ne reste pas impuni, et afin que le Parquet puisse commencer une enquête, 9 associations portent plainte aujourd'hui contre EDF.

Un point presse se tiendra le 1er décembre juste avant l'assemblée générale publique de la CLI de Golfech, vers 19h30 devant la salle de réunion (82400, Pommevic).

Consulter la plainte <http://www.sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/plainte_rsn_golfech_281116-2.pdf>

Contacts presse :

- Monique Guittenit (Stop Golfech-VSDNG) - 06 73 39 86 30
- Marc Saint Aroman (Réseau "Sortir du nucléaire", Amis de la Terre Midi-Pyrénées)- 05 61 35 11 06
- André Crouzet (Stop Golfech -VSDNG)- 06 85 22 71 33
- Chantal L'Hoir (Association Française des Malades de la Thyroïde)- 07 87 70 35 11
- Jean-Pierre Delfau (FNE 82) - 05 63 31 54 46
- Sophie Bardet (France Nature Environnement) 02 43 87 81 77

www.sortirdunucleaire.org

Rappel incident grave du 19 octobre 2016 à Golfech du travail d'info assuré par la Coordination Antinucléaire du Sud-Ouest (CASO)

« L'incident » résumé par FR3 le 27-10-16 :

L'incident à la centrale de Golfech classé simple "écart" par les autorités nucléaires

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a classé l'incident du 19 octobre au niveau 0 de l'échelle internationale mais indique que 136 giga becquerels de radioactivité ont été relâchés à Golfech. Des associations dénoncent un "rejet massif" et s'interrogent sur la fiabilité des capteurs.

Dans son communiqué, l'ASN apporte de nouveaux éléments par rapport à ce que l'on savait au moment où l'événement a été révélé. Notamment que la mise en service de l'installation de dégazage des effluents du circuit primaire du réacteur n° 1 a débuté le 19 octobre à 18h55. L'alarme s'est déclenchée à 19h58 et les opérations de traitement des effluents ont été stoppées à 20h00. L'alarme a donc fonctionné pendant 2 minutes, comme l'avait indiqué EDF, mais le nouveau système de dégazage a donc fonctionné pendant 1 heure et 5 minutes avant d'être stoppé.

Autre élément nouveau : **la quantité de rejets radioactifs dans l'atmosphère. 136 giga-becquerels soit 136 milliards de becquerels.** Pour l'ASN cela ne représente que "0,3 % de l'activité annuelle autorisée". L'ASN confirme ce qu'avait indiqué EDF : "cet événement n'a pas eu de conséquence réelle sur le personnel, sur l'environnement et sur la sûreté de l'installation".

Pour Bruno Chareyron, ingénieur en physique-nucléaire et directeur du laboratoire de la CRIIRAD, il s'agit "d'un rejet massif". Pour lui, si les systèmes de contrôles et les sondes autour de la centrale n'ont pas détecté d'impact c'est peut-être **"parce que le système de contrôle n'est pas suffisamment fiable, que les sondes ne sont pas dans le bon axe par rapport au vent ou qu'il n'y en a pas assez". "Comment est-il possible, poursuit-il, qu'un tel événement passe entre les mailles des capteurs ?"**

La CRIIRAD se bat pour "la transparence et la qualité de la surveillance autour des centrales". Surtout, elle a fait parvenir un courriel à EDF avec des questions qui restent en suspens : **"On ne connaît toujours pas la nature du rejet, explique Bruno Chareyron, et donc l'impact réel sur l'environnement et la population : les éléments radioactifs n'ont pas tous la même durée de vie, certains métabolisent chez l'homme d'autres pas. Nous voulons voir les résultats détaillés de tous les capteurs et avoir tous les détails de cet incident".**

De son côté l'Agence de Sûreté Nucléaire, indique qu'EDF "analyse actuellement les causes profondes de l'événement ayant conduit au non-respect des conditions réglementaires de rejet des effluents radioactifs gazeux pendant deux minutes. L'installation de dégazage à l'origine de l'événement est actuellement maintenue à l'arrêt".

Soutenez www.criirad.org

tracts et contradictions orales à l'assemblée générale de la CLI de Golfech (1-12-16) Les associations représentées : le comité écologique ariégeois, Stop Golfech Lot-et-Garonne, Les amis de la Terre Midi-Pyrénées, France Nature Environnement, Arrêt Du Nucléaire Lot , Sortir du Nucléaire 32 (ph.La Dépêche)

Conférences de presse, interviews par la medias, distribution de tracts pour appeler à la réunion publique de la CLI, demande à la CLI (refusée!!) d'une intervention de la Criirad, réunion publique à Villeneuve sur Lot (16-12) la CASO n'a pas chômée.

France 3 (30-11-16): Rejet radioactif à Golfech : la piste de l'erreur humaine avancée

Après le dépôt de plainte ce lundi de 9 associations autour de rejets radioactifs à la centrale de Golfech le 19 octobre dernier, les premiers éléments recueillis laissent à penser qu'il s'agirait d'une erreur humaine. Les associations de défense de l'environnement s'interrogent. Par Delphine Gerard

ttp://france3-regions.francetvinfo.fr/midi-pyrenees/tarn-et-garonne/rejet-radioactif-golfech-piste-erreur-humaine-avancee-1144787.html

La Dépêche du Midi (3-12-16) Ils sont arrivés de toute la région, munis de tracts, prêts à en découdre avec la direction de la centrale. Ce jeudi soir, dans la salle des fêtes de Pommevic, la coordination anti-nucléaire du Sud Ouest est venue chercher des réponses à l'assemblée générale de la CLI (commission locale d'information). «40 jours après l'incident significatif survenu à la centrale, nous sommes toujours dans le flou», confiait avant la réunion Marc Saint-Aroman, administrateur de Sortir du nucléaire. Il fait partie des neuf associations qui ont déposé plainte lundi contre la centrale nucléaire de Golfech pour obtenir plus de transparence au sujet de la fuite radioactive du 19 octobre dernier. «Cette réunion est l'occasion de donner de la transparence à la gestion de la centrale», commençait Jean-Paul Delachoux, le maire de Pommevic. «On l'a bien vu», ironisaient les anti-nucléaires. Quelques points plus tard, ils prenaient la parole demandant des précisions sur l'incident du 19 octobre. «136 milliards de becquerels ont été rejetés dans l'environnement en 2 minutes. C'est une dose énorme pourquoi les populations n'ont été informées que si tardivement ?» demandait Marc Saint-Aroman.

Un opérateur en cause ? La direction de la centrale a assuré de son côté que le délai de 48 heures avait été bien respecté, l'ASN, la préfecture et la CLI ayant été saisies le 21 octobre (la presse quant à elle avait dû patienter jusqu'au 24 octobre pour recevoir un communiqué *pour un incident du 19-10 ndlr*). Concernant les causes de l'accident, on en sait un peu plus sur «l'erreur humaine» évoquée en début de semaine. « Un opérateur manœuvrant au niveau du circuit primaire a choisi le mode manuel plutôt qu'automatique pour réguler le réseau, le dégazeur s'est alors rempli en eau et les gaz radioactifs se sont échappés sous la pression», développait le service communication de la centrale. Autre inquiétude des anti-nucléaires : les soupçons de certificats falsifiés, notamment chez Areva. «Le dossier est en cours d'étude mais rien ne nécessite l'arrêt des réacteurs», a expliqué le représentant de l'ASN. Enfin, dernier point qui s'est rajouté à l'ordre du jour : le vieillissement du site. L'ASN a assuré que ce dossier était également à l'étude. Les associations regrettaient à la fin de la séance des «réponses partielles». Elles demandent désormais qu'une expertise soit réalisée par la CRIIRAD (commission de recherches et d'informations indépendantes sur la radioactivité) au sujet de la fuite radioactive. D'autres associations pourraient s'ajouter aux neuf qui dont déjà porté plainte ce lundi. *http://www.ladepeche.fr/article/2016/12/03/2471501-plainte-deposee-la-direction-repond-aux-associations.html*

- Pourquoi le courrier d'EDF à la CRIIRAD n'apporte t-il aucun élément de réponse à la question " Estimation des **doses pour les intervenants**" ?
- Pourquoi EDF donne-t-elle une estimation de l'intensité des rejets et de leur composition, mais ne donne aucun résultat concernant les rejets de **tritium, carbone 14 et krypton 85** qui sont pourtant habituellement parmi les principaux éléments radioactifs rejetés à l'atmosphère (voir Annexe 1). L'ASN valide-t-elle ces mesures ?
- Les effluents rejetés à la cheminée **sont-ils passés par le dispositif d'échantillonnage** qui permet justement d'évaluer la radioactivité de toutes leurs composantes ? (voir Annexe 1).
- L'ASN considère-t-elle comme satisfaisante une situation où un rejet estimé par EDF à 136 milliards de becquerels en 2 minutes **n'a pas été détecté** par le dispositif de surveillance de l'environnement ? N'est-il pas temps de mettre à niveau ce dispositif, tout particulièrement pour la surveillance des gaz rares dans l'air ambiant ?
- Pourquoi EDF continue-t-il à indiquer que *"La surveillance de la radioactivité réalisée en limite de site et autour de la centrale n'a mis en évidence aucune élévation de l'activité ambiante"* sans expliquer au grand public que ses stations de prélèvements de l'air dans l'environnement **ne sont pas capables de déterminer l'activité volumique des gaz rares radioactifs** ?
- Pourquoi la radioactivité de l'eau du circuit primaire de la tranche 1 de GOLFECH a été **brutalement multipliée par plus de 100** après l'arrêt de tranche de mai-juin 2016 ? (Voir Annexe 3). Quelles sont les conséquences pour la sûreté de l'installation et la radioprotection des travailleurs ?
- L'ASN peut-elle expliquer comment sont justifiées les limites extrêmement élevées fixées pour l'activité de l'eau du circuit primaire ? (Voir Annexe 3).

Golfech mauvais élève de «La Farce cachée du nucléaire» par Marc St Aroman

Devant la qualité et la précision de l'écrit de Nozomi Shihiro, nous reproduisons ici des extraits de textes intégraux de la « Farce cachée du nucléaire », précieux document rendu public à la veille du sixième anniversaire de la catastrophe de Fukushima :

« Nozomi SHIHIRO est issue du sérail d'EDF. Formaté par le culte du secret au sein de son entreprise, l'auteur s'est caché derrière un pseudonyme pour publier cet ouvrage.
L'ensemble des droits d'auteur sera versé en soutien à l'institut de radioprotection BELRAD de Minsk (Ukraine) qui réalise notamment des mesures de la contamination radioactive dans l'organisme des enfants irradiés de Tchernobyl.

La farce cachée du nucléaire
Ce livre décapant dresse un panorama saisissant des centrales nucléaires françaises. Il vulgarise le fonctionnement d'une centrale en décryptant de nombreux documents internes d'EDF. Il propose une vision sans concession du quotidien des centrales hexagonales. Le texte est enrichi de figures, de tableaux, de schémas et de photographies prises à l'intérieur des sites nucléaires.
Les phénomènes physiques sont expliqués sans langue de bois, à des années lumières de la communication lénifiante d'EDF. Plusieurs chapitres détaillent la cinétique d'un grave accident nucléaire avec les rejets radioactifs massifs associés.
Cependant, tous les mécanismes sont en place pour cacher à la population les conséquences radiologiques d'un tel accident, à l'image de ce qui se passe au Japon et dans l'ex-Union Soviétique suite aux catastrophes de Fukushima Dai Ichi et de Tchernobyl.
Cet ouvrage donne quelques coups de canif à la propagande bien huilée des zélateurs de l'atome.
L'auteur conclut sur la nécessité d'arrêter les centrales avant la catastrophe. Il liste les tranches nucléaires les plus dangereuses qu'il faudrait mettre à l'arrêt en priorité.
Enfin, des pistes pour sortir du nucléaire sont abordées… pour le salut de nos enfants. »
Vous pouvez retrouver les annexes du livre sur « http://lafarcecacheedunucleaire.info/ »

Petit tour de la « Farce cachée du nucléaire » et plus particulièrement autour de Golfech

1) Les barrières censées protéger l'homme et l'environnement et déclarées étanches sont de vraies passoires :

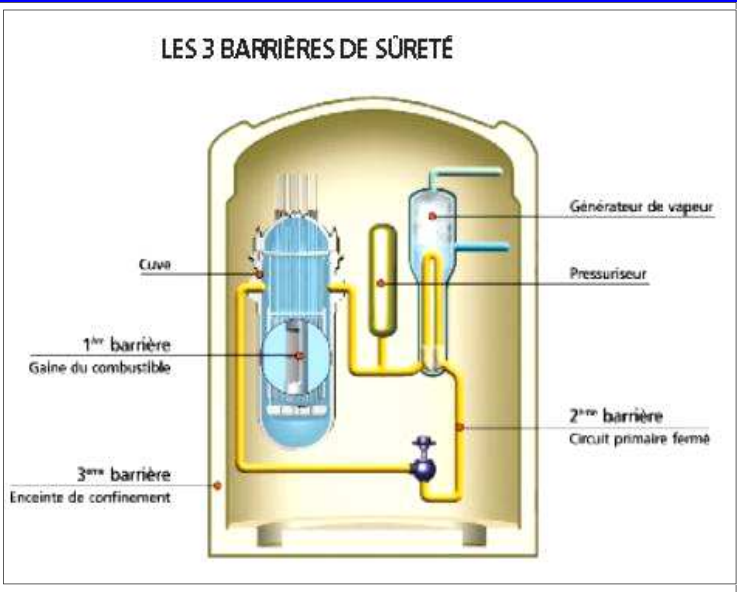

- **Première barrière :**

p 25 : extrait : « Fuites de la 1ère barrière et rejets radioactifs
Moins le combustible est étanche, plus les rejets radioactifs augmentent. C'est un constat. On pourrait bien sûr éviter ou limiter ce problème en déchargeant rapidement les assemblages fissurés. Mais EDF préfère laisser en fonctionnement les réacteurs présentant des fuites de la première barrière, rentabilité oblige. Certaines fuites sont plus importantes que d'autres et elles provoquent alors des rejets radioactifs *très marqués*, selon la terminologie de l'exploitant. »
Ndr : Golfech 1 tourne depuis le mois de juin 2016, après rechargement partiel de son combustible, avec des gaines fuyardes ayant entraîné le problème de contamination du circuit primaire avec des rejets radioactifs illégaux dans l'atmosphère à l'origine de la plainte de 9 associations. Dans le tableau joint, le podium de gaines fuyardes sur 6 ans revient à Cattenom à Chooz et... à Golfech. **P 27 :**

Tableau 1 - Liste des sites nucléaires affectés par des fuites de la 1er barrière sur la période 2008-2013

Sites	Sigle	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bugey	BUG	X					
Fessenheim	FES						
Blayais	BLA	X				X	
Dampierre	DAM	X	X		X	X	
Gravelines	GRA	X	X		X	X	X
Tricastin	TRI		X		X	X	
Chinon	CHB		X	X	X		X
Cruas	CRU	X	X				
St Laurent	SLB						X
Flamanville	FLA						
Paluel	PAL	X	X	X	X	X	
St Alban	SAL						
Belleville	BEL				X	X	X
Cattenom	CAT	X	X	X	X	X	X
→ Golfech	GOL	X	X	X	X	X	X
Nogent	NOG	X		X	X		
Penly	PEN					X	X
Chooz	CHO	X	X	X	X	X	X
Civaux	CIV	X	X		X	X	X

Commentaire
Trois sites sur dix neuf n'ont pas connu de fuite de la première barrière sur la période de six années étudiée : Fessenheim, Flamanville et Saint Alban.
En revanche, trois sites fonctionnent continuellement avec des inétanchéités de combustible : Cattenom, Golfech et Chooz.

Sources
RARE 2010 – Rapport Annuel Rejets des Effluents chimiques et radiochimiques des CNPE en exploitation – EDF CEIDRE, 17/11/2011
RARE 2013 – Rapport Annuel Rejets des Effluents chimiques et radiochimiques des CNPE en exploitation en 2013 – EDF CEIDRE, 20/07/2015

Golfech, mauvais élève (suite)

- **Deuxième barrière : <u>Le circuit primaire</u>**

p 31 : « Il est constitué principalement de la cuve du réacteur, des tuyauteries et des pompes primaires, du "pressuriseur" et des générateurs de vapeur. La question est de savoir si cette barrière est « étanche » comme l'affirment régulièrement les industriels et le gendarme de l'atome dans leur communication. Pour cela, il faut laisser de côté les belles envolées à l'attention du grand public et se pencher sur des documents plus techniques. Regardons par exemple des « lettres de suite d'inspection » de l'ASN.
Lors d'une de ses inspections au Blayais, le gendarme du nucléaire s'est penché sur « l'organisation relative à la gestion des fuites primaires ».
Lors d'une autre à Golfech, « les inspecteurs ont examiné la manière dont est réalisé l'**essai périodique quotidien de mesure du débit de fuite du circuit primaire** ». Nous comprenons donc que les « fuites primaires » sont gérées et mesurées quotidiennement sur un réacteur. »

p 32 :

Tableau 2 – Moyenne des débits de fuites globaux et non quantifiées par palier

	Débit de fuite globale L/h			Débit de fuite non quantifié L/h		
	900	1300	N4	900	1300	N4
Moyenne	33,5	50,4	36,8	29,4	42,0	25,5

Moyenne 2010 - Fuites globales : 40,2 l/h. Fuites non quantifiée : 32,3 l/h

- **Troisième barrière**

p 65 : « Le bâtiment réacteur
Nous allons aborder la dernière barrière appelée également enceinte de *confinement* ou bâtiment réacteur. Rappelez-vous, c'est le bâtiment qui abrite le circuit primaire, la partie la plus nucléaire de l'installation composée principalement de la cuve du réacteur et des générateurs de vapeur. Que trouve-t-on dans le dictionnaire Larousse au mot « confinement » : « *ensemble des précautions prises pour empêcher la dissémination des produits radioactifs, dans l'environnement d'une installation nucléaire. (L'enceinte de confinement d'un réacteur nucléaire est un bâtiment étanche entourant complètement le réacteur. C'est l'une des trois barrières placées entre les produits radioactifs et le public)* ».
Dans le lexique de l'ASN, la 3ème barrière est une *« enceinte étanche en béton, contenant la cuve du réacteur, le circuit primaire, les générateurs de vapeur, ainsi que les principaux auxiliaires importants pour la sûreté d'un réacteur à eau sous pression ».*
Notez bien l'emploi répété du mot *étanche*. L'ASN insiste sur l'enceinte de confinement : *« son étanchéité est particulièrement surveillée » évoquant même des « procédures » qui « exigent l'étanchéité complète de l'enceinte »*. Vous avez peut-être deviné que malgré les efforts de communication sur son étanchéité supposée, la 3ème barrière fuit également. Certaines plus que d'autres comme nous le verrons dans ce chapitre. »

p67 : extrait des caractéristiques techniques de l'enceinte de Golfech du tableau 10 :

Tableau 10 - Caractéristiques des centrales avec une enceinte à double paroi

Centrales	Nombre de réacteurs et puissance (MWe)	Palier	Epaisseur du béton (m)			
			Paroi interne	Paroi externe	Dôme interne	Dôme externe
Golfech	2 x 1300	P'4	1,20	0,55	0,75	0,40

Sources :
- Mémento technique de l'équipement - Fiche 075 – Principales différences entre les paliers CP1-CP2-P4-P'4-N4 – EDF, avril 1986
- Rapports définitifs de sûreté des paliers P4, P'4 et N4

p 70 : « Confinement dynamique
L'étanchéité des enceintes des paliers 1300 et 1450 MWe repose sur le concept du « confinement dynamique ».
Qu'entend-on par là ? « ***De façon générale, dans une installation nucléaire, le « confinement » (sous entendu : des matières radioactives) est une notion fondamentale qui consiste à limiter à des niveaux acceptables et à mesurer la dispersion dans l'environnement des produits radioactifs à tout moment et en toute circonstance (fonctionnement normal, incidentel et accidentel)*** ».
La *notion fondamentale* à EDF c'est le confinement *versus* dispersion de radioactivité dans la nature…
Sur les enceintes à double paroi, il existe un espace entre les deux parois appelé « espace entre enceinte » (EEE). Cet espace est maintenu en dépression de manière à canaliser les fuites des parois en béton plus ou moins poreux et fissuré des enceintes. »

Golfech, mauvais élève (suite)

P 83 : « Rappelons que le béton *n'est pas supposé résister* à la traction. EDF connaît la fragilité d'un béton soumis à la traction qui, de part sa nature, a de faible capacité de « déformation plastique […] comparé à l'acier par exemple ». Pour les ingénieurs, « il se peut que cette fragilité se traduise au droit de certaines zones tendues par un effet "falaise" sur la valeur du débit de fuite local lorsque les contraintes de traction avoisinent la résistance à la traction du béton : la rupture en traction arrivant brutalement, le débit de fuite local augmente lui aussi brutalement. Cela a pu être constaté sur Civaux 1 lors de l'épreuve de la visite complète initiale de juin 2001 ». Notez ce constat d'un *effet falaise* sur le débit de fuite de l'enceinte, nous y reviendrons plus longuement dans la seconde partie du livre, celle des accidents. Les ingénieurs relèvent ensuite « une nette augmentation du débit de fuite global » à partir d'une pression de 4,8 bars. Pendant le gonflage de l'enceinte et jusqu'à cette pression, le débit de fuite augmente de manière linéaire. Entre 4,8 et 5,3 bars, **l'augmentation du débit de fuite est exponentielle « due à l'ouverture de fissures essentiellement situées dans la zone périphérique du tampon d'accès matériel. Ce schéma traduit bien l'influence potentielle de la fragilité du matériau sur l'évolution du débit de fuite ». En l'occurrence, le matériau c'est le béton. »**

Tableau 13 – Réparations effectuées par injections dans le béton ou par la pose de revêtements – Enceintes de confinement 1300 et 1450 MWe

Tranches	Injection (année)		Pose de revêtement (année - surface)		
	Réseau	TAM	TAM	Gousset	Fût
Flamanville 1	1998	1998	1999-730 m²	2003-700 m²	2008-1450 m²
Flamanville 2	1999	1999	1999-680 m²	2004-700 m²	2008-650 m²
Paluel 1	2002	2002	2006-515 m²	2002-700 m²	/
Paluel 2	2005	2005	2005-515 m²	/	/
Paluel 3	2004	2004	2007-515 m²	/	/
Paluel 4	1998	2007	2009-515 m²	2009-672 m²	/
Saint Alban 1	2003	2003	2003-515 m²	/	/
Saint Alban 2	2001	2001	2002-515 m²	/	/
Belleville 1	2000	2000	2000-1504 m²	2000-813 m²	2010-2043 m²
			2000-600 m² sur la sous-ceinture torique		
Belleville 2	1999	1999	1999-570 m²	1999-580 m²	2009-1550 m²
			1999-600 m² sur la sous-ceinture torique		
Cattenom 1	1999	1999	1999-493 m²	2000-502 m²	/
Cattenom 2	2000	2000	1999-380 m²	/	/
			2000-80 m²	/	/
Cattenom 3	2000	2000	2001-500 m²	/	/
			1998-20 m² sur la fissure H		
Cattenom 4	2001	2001	2001-500 m²	/	/
Golfech 1	2000	2000	2001-600 m²	2001-554 m²	/
Golfech 2	2003	2003	2004-600 m²	2004-554 m²	/
Nogent 1	1998	2005	2009-587 m²	/	/
Nogent 2	1999	2005	2009-590 m²	/	/
Penly 1	2002	2002	2002-600 m²	/	/
Penly 2	2001	2001	2004-600 m²	2004-554 m²	/
Chooz 1	2010	2010	1999-94 m²	/	/
			2010-576 m²	/	/
Chooz 2	2009	2008	2009-620 m²	/	/
Civaux 1	2001	2001	2001-940 m²	2001-1160 m²	2011-760 m²
Civaux 2	2001	2001	2001-220 m²	/	/
			2012 –180 m²	/	/

Légende
Réseau : dispositif d'injection des reprises de bétonnage.
TAM : tampon d'accès matériel.
Gousset : raccordement de l'enceinte entre le fût et le radier.
Fût : partie cylindrique de l'enceinte de confinement, parfois appelée jupe.

Source : Programme durée de vie des enceintes – Etat des lieux du programme de réalisation à fin 2009 – EDF CIPN, 15/07/2010

P 87 : « L'enceinte externe (tranches de 1300 et 1450 MWe)
Nous avons beaucoup parlé des fuites de l'enceinte interne des bâtiments réacteur à double paroi. Nous allons voir maintenant comment se comporte l'enceinte externe. **Le béton de cette enceinte n'est pas plus étanche que celui de la paroi interne**. Les fuites de la paroi externe s'établissent au travers de *« son réseau poreux, ses fissures et/ou ses traversées ».* Mais comme l'espace entre les deux enceintes est en légère dépression, les fuites transitent de l'extérieur du bâtiment réacteur vers l'espace entre enceinte. Alors me direz-vous, peu importe le taux de fuite de cette enceinte. Ce n'est pas si simple. En effet, si le débit de fuite de l'enceinte externe est trop important, le circuit de ventilation (EDE) de l'espace entre enceinte va saturer et la mise en dépression de l'espace entre enceinte devient difficile. Alors tout le concept de confinement dynamique des enceintes à double paroi est compromis. Et c'est ce qui est arrivé à la centrale la moins vieille de notre parc atomique.
Une note d'étude rédigée en 2007 explique les *« récentes difficultés à maintenir la dépression dans les Espaces Entre Enceintes de Civaux »*. Pour garantir le bon fonctionnement d'une « étanchéité […] dynamique » le Décret d'autorisation et de création des centrales de 1300 et 1450 MWe fixe un taux de fuite inférieur à 1% par jour de la masse d'air contenue dans le volume délimité par l'enceinte externe. **C'est le *« taux de fuite maximal à ne pas dépasser sans quoi, le redémarrage du réacteur n'est pas possible »*** si l'on en croit le laïus de la note d'étude. Je vous rassure ou pas, le démarrage des réacteurs est resté possible malgré quelques écarts avec la réglementation. »

Tableau 14 – Longueur fissurée des enceintes externes – Palier 1300 et 1450 MWe

Palier	Site	Tranche	Longueur fissurée (m)
P'4 →	Belleville	BEL 1 BEL 2	800
	Cattenom	CAT 1 CAT 2 CAT 3	700
		CAT 4	1100
	Golfech	GOL 1	1100
		GOL 2	1500
	Nogent	NOG 1	500
		NOG 2	900
	Penly	PEN 1 PEN 2	600
N4	Chooz	CHO 1 CHO 2	600
	Civaux	CIV 1 CIV 2	2000

P 88 : « Le béton des enceintes, autant interne qu'externe, est fissuré. C'est un fait avéré. Le béton de la cadette de nos centrales l'est encore plus que celui des autres tranches. « Les relevés de fissures de Civaux 1 font état d'environ 2 km de fissures » sur l'enceinte externe. Comme les mesures du taux de fuite sont au-dessus de 1 % en 2005 hiver comme été, des travaux de bouchage des fissures sont lancés : « environ 1400 m de fissures [sont] injectés à Civaux 1 en 2006 ». Ce qui laisse tout de même « 600 m de fissures ouvertes » mais, comparé aux autres tranches, cela pourrait faire figure d'enceinte "saine".
En effet, l'étendue des fissures sur les enceintes externes est comprise entre 300 m pour St Alban (palier P4) et 1,5 km pour Golfech 2. ».

Jean-Louis Costaz, l'expert des enceintes qui nous a accompagnés tout au long de ce chapitre est formel :
« la double enceinte des 1300 MW constitue un bâtiment à fuites contrôlées et non pas une enceinte étanche »

Golfech, mauvais élève (suite)

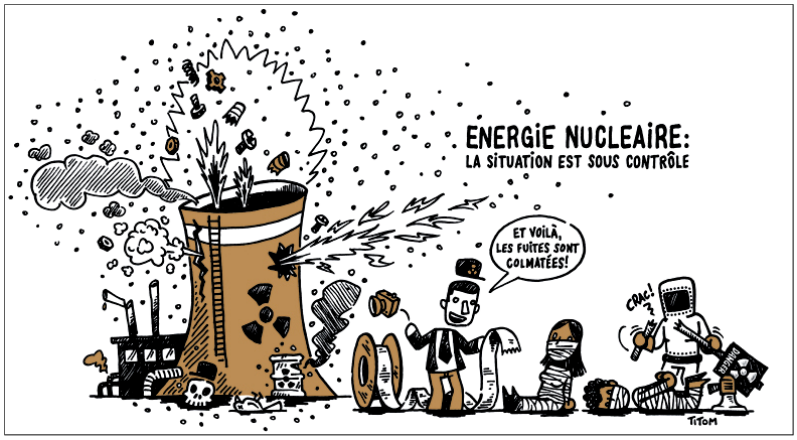

- **Accidents nucléaires**

p 140 : « Prenons alors comme exemple, parmi les enceintes externes les plus fissurées, celle de Golfech 2 avec ses 1,5 km de fissures. L'ouverture considérée des fissures est de 0,15 mm en moyenne jusqu'à 68 millibars de pression relative dans l'espace entre enceinte. Le taux de fuite est de 0,677%. **Mais pour un malheureux demi-millibar supplémentaire de surpression (68,5 millibars), les fissures s'ouvrent à 0,188 mm ce qui provoque un doublement du taux de fuite de l'enceinte externe qui atteint alors 1,337% par jour.** Que représente une variation de pression de 0,5 millibar ?

Fixons un ordre de grandeur : 30 millibars c'est la différence de pression atmosphérique entre le beau temps et la pluie ; 0,5 millibar c'est imperceptible.

Là encore nous retrouvons un effet falaise avec cette infime surpression qui provoque le doublement des fuites radioactives directes dans l'environnement. **Et si par malheur la surpression de l'espace entre enceinte de la tranche n° 2 de Golfech atteignait 120 millibars**

p 141 : « à la suite d'un accident grave, le débit de fuite des gaz hautement radioactifs atteindrait la valeur incroyable de « 4 995,4 kg/h ».

Près de 5 tonnes de rejets gazeux par heure ou 120 tonnes par jour… L'annexe 26 (A retrouver sur internet) détaille la cinétique de fuite de l'enceinte externe de Golfech 2 et ses **17 tonnes de fuites radioactives non filtrées toutes les heures** pour 200 millibars de surpression dans l'espace entre enceinte.

En cas de grave accident nucléaire, les enceintes à double paroi des tranches de 1300 et de 1450 MWe n'offriront qu'un piètre rempart à la radioactivité. Inexorablement, les éléments radioactifs seront rejetés massivement dans l'environnement. Mais dans les évaluations des experts de *crise,* les fuites seront officiellement maîtrisées grâce à l'utilisation d'un taux de fuites unique scandaleusement sous estimé.

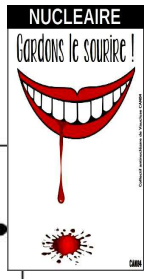

- **Les rejets radioactifs en accident grave**

p 236 : « L'effet falaise :Annexe 26 - Fuite de l'enceinte externe - Golfech 2 -

Golfech 2			
P [hPa]	w [m]	Q Total [kg/h]	TdF DAC [%/j]
3,0	150	39,0	0,656
6,0	150	78,2	0,657
9,0	150	117,5	0,658
12,0	150	156,9	0,659
15,0	150	196,4	0,660
30,0	150	395,6	0,665
60,0	150	802,8	0,675
65,0	150	871,8	0,676
67,0	150	899,5	0,677
68,0	150	913,3	0,677
68,5	**188**	**1817,2**	**1,337**
70,0	189	1883,2	1,356
75,0	192	2113,4	1,421
80,0	195	2359,7	1,487
85,0	198	2622,7	1,556
90,0	200	2903,3	1,626
120,0	217	4995,4	2,099
160,0	239	9102,5	2,868

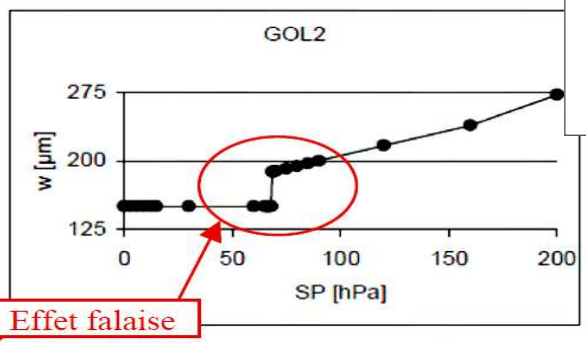

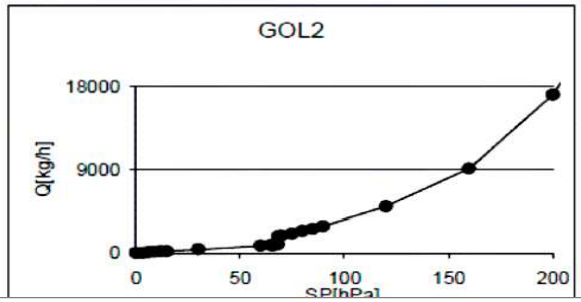

Légende : - P ou SP : surpression dans l'espace entre enceintes en hectopascal (hPa);
- W : ouverture des fissures présentes dans le béton (µm) ;
- Q total : débit de fuite massique en kilogramme par heure (kg/h) ;
- TdFDAC : taux de fuite « ramené aux conditions » du Décret d'autorisation de création (DAC) en pourcent par jour de la masse de gaz (%/j).

Commentaire

Sous l'effet de la surpression, les fissures vont s'ouvrir brutalement entre 68 et 68,5 hPa dans l'espace entre enceintes. Cette infime augmentation de pression se traduit par un doublement du débit de fuite : c'est l'*effet falaise* tant redouté par les professionnels du nucléaire. A 68 hPa, le taux de fuite du Décret d'autorisation de création est respecté (1% maximum). A 68,5 hPa, le taux de fuite estimé ne respecte plus la valeur légale : il dépasse alors 1,3%.

Avec 120 hPa, le débit de fuite est proche de 5 000 kg/h pour un taux de fuite au double de la valeur *exigée* par le Décret d'autorisation de création.

A 200 hPa, avec 4,3 % par jour, la valeur légale du décret est pulvérisée. Les fuites radioactives sont énormes : plus de 17 tonnes par heure ! La double enceinte *étanche* est devenue une passoire.

p 155 : En cas de scénario catastrophe, la perte du confinement peut intervenir avant que l'exploitant ait eu le temps d'ouvrir la file U5. « *Indépendamment des conséquences réelles de ces modes de perte de confinement, le rejet par U5, disposition prévue à cet effet, avec une ouverture décidée par les équipes de gestion de la crise et une refermeture possible est beaucoup plus "présentable" qu'un rejet consécutif à une percée du radier que l'on subit complètement* ». Il en va de même de la ruine de l'enceinte de confinement qui serait encore moins *présentable* au journal de 20 heures que la percée du radier.

Golfech, mauvais élève (fin)

Pour le personnel présent en salle de commande du site nucléaire accidenté, cela risque d'être chaud. « Après l'ouverture du dispositif U5, la dose intégrée maximale sur un quart de 9 heures en salle de commande est de 20 mSv ». **Les agents en salle de commande recevront par conséquent la dose annuelle tolérée en seulement neuf heures de travail**.

Et la capacité de filtration de U5 est plutôt optimiste avec « une efficacité du filtre du dispositif U5 de 100 pour les aérosols, de 10 pour l'iode moléculaire ».

Cela signifie que le filtre U5 est présumé retenir 99 % des aérosols (poussières) et 90 % des iodes radioactifs. Si le filtre est moins efficace, les doses radioactives délivrées au personnel de la centrale seront bien plus importantes.

Selon un physicien nucléaire de renom, Monsieur Raymond Sené du Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN), U5 est constitué d'un ***« filtre grossier constitué de lits de sable ».***

p 156 : *« Ces filtres que seule la France utilise […] font sourire la communauté internationale des experts de sûreté nucléaire, tant leur efficacité est contestable ». Mais ils constituent la martingale favorite des exaltés de l'atome censée éviter la ruine de l'enceinte de confinement, en théorie…*

Dans la réalité, de très importantes fuites radioactives dans l'environnement se produiront le jour de l'accident nucléaire, quelle que soit la technologie de l'enceinte de confinement. Avec ou sans dépressurisation par la file U5 dotée d'une capacité de filtration approximative. Les formules incantatoires n'y changeront rien. Par contre, les mensonges officiels grossiers changeront la perception du danger auquel nous serons exposés. Avec nos enfants. »

p 175 : « **Le tableau n° 37 révèle des doses radioactives conséquentes dès le premier jour de l'accident à cause des *fuites naturelles* de *l'enceinte étanche*.** Mais attention, ces valeurs sont à regarder avec précaution car l'hypothèse du taux de fuite de l'enceinte de 0,4 % est ouvertement sous évaluée. Il faut majorer ces valeurs de manière significative car l'enceinte de Civaux 1 est du genre perméable.

Tableau 37 – 1er jour – Conséquences radiologiques pour l'enfant
Palier N4 – Hypothèse taux de fuite optimiste (0,4 %) du *Guide N4*

	DF7				
Doses à 24 h (mSv)	**0,5 km**	**1 km**	**2 km**	**5 km**	**10 km**
Efficace	570	210	71	14	3,6
Thyroïde	8000	2900	1000	190	51

Source : Méthode PUI/ONC (guide PCC) – Guide d'évaluation des conséquences radiologiques des rejets gazeux dans l'environnement en situation accidentelle – REP N4 – EDF UNIE, 01/07/2012

Pour un taux de fuite de l'enceinte de 0,4 %, la dose efficace à 1 km (210 mSv) est largement supérieure au seuil d'évacuation fixé à 50 mSv (ou à 100 mSv). La prise de comprimés d'iode devra s'étendre jusqu'à 10 km de la tranche accidentée. Voire au-delà si les calculs officiels au moment de l'accident prennent en compte l'effet passoire de l'enceinte de Civaux 1.

Nous voyons que ces doses, même minimisées, sont déjà importantes dans l'environnement proche de la centrale. Ce pourrait être le reflet, à peu de choses près, des conséquences radiologiques en cas d'accident grave de la tranche n° 2 de Chooz : en effet, à 5 bars, le taux de fuite varie de 0,35 % (revêtement totalement efficace) à 0,5 % (sans revêtement) selon la note *EDPAG*.

Les résultats des conséquences radiologiques du premier jour de l'accident selon les trois scénarios étudiés sont exposés dans le tableau n° 38 ci-dessous avec, pour comparer, un rappel des doses officielles du script du *Guide N4* que nous avons évoquées dans le tableau n° 37. »

p 177 : « Commentaire sur les valeurs de doses. Pour les scénarios n° 1 et n° 2, on constate une augmentation significative des conséquences radiologiques, respectivement d'un facteur 3,5 et 6, par rapport aux estimations du *Guide N4*. **En limite du site nucléaire (à 0,5 km), on se rapproche de la dose efficace mortelle pour un bébé (2500 mSv) dans le scénario n° 1 ; on la dépasse dans le scénario n° 2… Comme le débit de fuites a changé d'échelle, dans le scénario n° 3 les doses radiologiques pour un bébé deviennent colossales, 40 fois plus importantes que dans la gentille hypothèse du *Guide N4*.** La dose efficace mortelle se situe dans la fourchette 2-5 km. Quant à la dose thyroïde, même à 10 km elle reste énorme. »

p 179 : « Dans le scénario EDF de cette seconde journée, avec la dépressurisation de l'enceinte par le filtre à sable U5, la pression va se stabiliser à 5 bars. Voyons ce que les ingénieurs d'EDF ont calculé pour l'enfant, toujours en condition météo de type « DF7 » (tableau n° 39).

Tableau 38 – 1er jour – Conséquences radiologiques pour l'enfant
Tranche n° 1 de Civaux – Hypothèse taux de fuite réaliste (*enceinte sensible*)

		DF7				
Scénario	**Doses à 24 h** (mSv)	**0,5 km**	**1 km**	**2 km**	**5 km**	**10 km**
N° 1 *5 bars*	**Efficace**	1980	730	250	50	13
	Thyroïde	27 800	10 100	3500	660	180
N° 2 *5 à 6 bars*	**Efficace**	3500	1300	440	90	22
	Thyroïde	49 000	17 800	6150	1170	310
N° 3 *Pic à 7 bars*	**Efficace**	25 000	9200	3100	610	160
	Thyroïde	350 000	126 500	43 600	8300	2200
Guide N4 (rappel tableau 37)	***Efficace***	*570*	*210*	*71*	*14*	*3,6*
	Thyroïde	*8000*	*2900*	*1000*	*190*	*51*

Calculs effectués (et arrondis) à partir du *Guide N4* et de la note *EDPAG*

Durant la première journée, les doses radioactives délivrées à la population sont déjà considérables à cause des *fuites naturelles* de l'enceinte. En cette seconde journée de l'accident, l'ouverture du *filtre à sable* entraîne des fuites tout aussi colossales que celles consécutives à un pic de pression à 7 bars. Et compte tenu de l'inefficacité de l'aspersion enceinte (EAS) prise comme hypothèse par EDF dans le *Guide N4*, la surpression de l'enceinte au-dessus de sa pression de dimensionnement ne peut être exclue.

Tableau 39 – 2ème jour – Conséquences radiologiques pour l'enfant
Rejet S3 – U5 par le filtre à sable (*Guide N4*)

	DF7				
Doses à 48 h (mSv)	**0,5 km**	**1 km**	**2 km**	**5 km**	**10 km**
Efficace	43 000	17 000	6200	1300	420
Thyroïde	760 000	300 000	110 000	24 000	7500

Source : Méthode PUI/ONC (guide PCC) – Guide d'évaluation des conséquences radiologiques des rejets gazeux dans l'environnement en situation accidentelle – REP N4 – EDF UNIE, 01/07/2012

Les doses radioactives de ces deux premières journées de rejets radioactifs se cumulent bien entendu. Et à moins que l'exploitant réussisse à juguler l'accident, il faudra également ajouter les doses des jours suivants, des doses en probable augmentation. En effet, les revêtements d'étanchéité qui font florès lors des épreuves enceinte devraient être complètement dégradés au bout de 48 h (voir Chapitre 7 – tableau n° 20). Tout en gardant à l'esprit qu'en cas de pression supérieure à 7 bars, les rejets radioactifs seront encore beaucoup plus importants. Les fiches type n° 12 et 13 complètes se trouvent en annexe n° 27 : vous y trouverez le détail des valeurs des activités radioactives relâchées dans l'environnement (gaz rares, iodes, césiums tellures), les conséquences radiologiques pour différentes conditions météorologiques, mais aussi des valeurs de contaminations « théoriques » de l'environnement accompagnées du débit de dose gamma ambiant. Quelques éléments de compréhension sur la « détermination des conditions météo » complètent cette annexe. »

Conclusion : voilà donc une pièce fondamentale qui démontre la nécessité d'arrêter en urgence les centrales nucléaires françaises. Devant la chape de silence médiatique autour de ces données majeures - dont un cadre supérieur d'EDF reconnaissait que pas un directeur de centrale ne connaissait la moitié des informations que contenait ce livre - notre travail et notre devoir à tous aujourd'hui est de diffuser tout autour de nous ces terribles révélations.

BLAYAIS Voir aussi rassemblement 25 avril p.20
Et www.observatoire-du-nucleaire.org

France info Un travailleur de la centrale nucléaire du Blayais, en Gironde, a reçu une poussière radioactive au visage lundi 10 avril, selon France Bleu Gironde.
EDF a déclaré que le travailleur a reçu plus du quart de la dose de radioactivité prescrite pour une année pour un employé du nucléaire, selon EDF.
L'incident s'est produit lors d'un chantier de maintenance à la centrale, sur le site du réacteur n°2 qui était alors à l'arrêt. L'homme, salarié d'une entreprise prestataire sur la zone de chantier, effectuait des opérations de maintenance autour du réacteur n°2.

Avertissement sonore
Un avertissement sonore a retenti au passage de l'employé dans les portiques de sécurité qui contrôle l'exposition à la radioactivité. Une poussière radioactive a été détectée au niveau de son visage, que les services spécialisés ont retiré à l'aide d'une lingette. Elle a été envoyée en analyse pour établir le niveau de radioactivité auquel le salarié a été exposé. L'intervenant, quant à lui, a dû attendre la fin des tests, en fin de journée, pour rentrer chez lui.

La dose réglementaire est de 500 millisieverts pour une surface d'un centimètre carré de peau pour ces salariés. La direction de la centrale du Blayais a déclaré cet événement de niveau 1 sur l'échelle de l'INES (échelle internationale de classement des événements nucléaires) qui en compte 7)

http://www.francetvinfo.fr/societe/nucleaire/nucleaire-un-travailleur-de-la-centrale-du-blayais-en-gironde-touche-par-une-poussiere-radioactive-au-visage_2144576.html

Bordeaux, le 3 janvier 2017 – Sept associations de protection de l'environnement (Greenpeace, Sepanso, Estuaire pour tous, Nature Environnement 17, Association de défense des sites et habitants de Haute Gironde, Saintonge Boisée Vivante et CLCV) interpellent les autorités après la présentation par l'Autorité de sûreté du nucléaire à la CLI du Blayais des écarts de fabrication sur certains réacteurs dont le réacteur 1 du Blayais.

Le pot aux roses a été découvert après l'audit demandé par l'ASN à Areva dans le cadre de l'affaire des anomalies sérieuses sur la cuve de l'EPR de Flamanville.

Cette affaire touche notamment les générateurs de vapeur, cylindres en acier de 20 mètres de haut et de 300 tonnes à raison de 3 par réacteur, un échangeur thermique entre l'eau du circuit primaire, portée à haute température (320 °C) et à pression élevée (155 bars) dans le coeur du réacteur, et l'eau du circuit secondaire qui se transforme en vapeur et alimente la turbine.

La question des défauts de fabrication est grave car certaines zones de ces générateurs ont un taux de concentration en carbone de 0,32 % alors que le taux normal est de 0,22 %, or comme le dit l'ASN cette zone présente potentiellement des propriétés mécaniques, en particulier de résistance à la propagation de fissures, plus faibles qu'attendues.

Le réacteur 1 du Blayais, fortement impacté, puisque ses générateurs de vapeur ne comportaient pas moins de 11 défauts a quand même obtenu,après contrôle, l'accord de l'ASN pour son redémarrage en contrepartie de mesures compensatoires prises par EDF pour éviter les chocs thermiques.

A cela, il faut ajouter la révélation depuis plusieurs années d'une fissure, appelée défaut de sous revêtement, dans la zone du coeur du réacteur 2 qui même si elle est surveillée par EDF témoigne bien d'une insuffisante prise en compte des conditions de fabrication des cuves. Devant le caractère inacceptable des pratiques d'EDF et d'Areva révélées par ce dossier, les sept associations interpellent donc publiquement les autorités :

Les réacteurs du Blayais ne doivent pas dépasser leur 35e anniversaire! Contacts presse :

Patrick MAUPIN Greenpeace 06 89 71 88 46

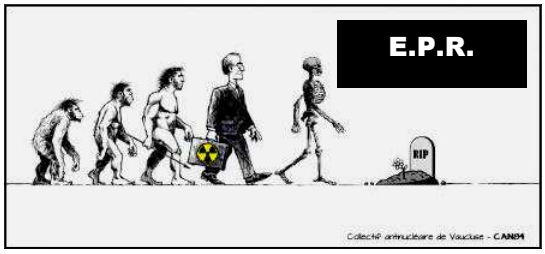

COMMUNIQUE : Didier ANGER, pour le **CRILAN (**24 mars 2017)
Le décret accordant 3 ans supplémentaires au décret d'autorisation de construction de l'EPR vient de sortir : Sans surprise, dans la confusion institutionnelle actuelle, l'Etat passe outre aux réglementations.

Sans nouvelle enquête publique, le décret d'Autorisation de Construction (DAC) de l'EPR est prolongé de 3 ans par le Gouvernement, à la demande d'EDF.

Il est sorti, un hasard, le 23 mars, le jour même où Bernard Cazeneuve, ex Maire de Cherbourg et nouveau Premier Ministre, pro-nucléaire notoire, est venu inaugurer le début des travaux de construction de pales d'éoliennes sur le port de Cherbourg et le jour même de la tenue d'une réunion de la commission locale d'information de Flamanville, où l'information n'a même pas été évoquée. Une façon de masquer médiatiquement le fait qu'entre l'enquête publique de 2006 et le premier DAC d'avril 2007, d'une part, et, d'autre part, la prolongation à 13 ans, **beaucoup d'éléments ont modifié de façon substantielle le projet initial, notamment, l'abandon du type de combustible envisagé et la fragilité reconnue du fond et du couvercle de la cuve pour excès de carbone dans les aciers, susceptible de remettre en cause sa résistivité à de fortes pressions et de provoquer un accident majeur.(**1)

Dans ce cas de modifications substantielles d'un projet industriel important, rappelons que la **loi impose que le responsable, en l'occurrence l'Etat ultra majoritaire dans le capital d'EDF se doit de faire une demande préalable de nouvelle enquête publique.**

De quelle exemplarité l'ETAT peut-il se targuer quand il transgresse les lois qu'il demande aux autres d'appliquer, et ce, en pleine période électorale? Nous voulons croire que le droit démocratique s'applique à l'Etat et à ses représentants. Attaché à la séparation des pouvoirs, ici, celle de l'Exécutif et du Judiciaire, le CRILAN étudie les moyens juridiques de faire annuler une décision du pouvoir nucléaire politico-industriel qui bafoue, une fois encore la démocratie.

(1) Voir communiqué : http://www.can-ouest.org/communique-du-9-fevrier-2017/

Défauts sur la cuve de l'EPR de Flamanville : l'Autorité de sûreté nucléaire avait alerté EDF dès 2005 de dysfonctionnements chez le fabricant
Des documents révélés par franceinfo montrent que, dès 2005, l'Autorité de sûreté nucléaire avait alerté EDF puis Areva sur des problèmes de qualité à l'usine Creusot Forge. C'est là qu'a été fabriquée la cuve de l'EPR de Flamanville (Manche).
http://www.francetvinfo.fr/societe/nucleaire/info-franceinfo-defauts-sur-la-cuve-de-lepr-de-flamanville-l-autorite-de-surete-nucleaire-avait-alerte-edf-

Rappel AZF : Le plus long procès de l'histoire pénale française a cours en ce moment à la capitale. C'est celui des présumés responsables de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse le 21 septembre 2001. Celui de Papon avait duré six mois, celui de Total (propriétaire d'AZF) aura duré 3 fois 4 mois, soit un an. Autrement dit, en termes de spectacle judiciaire, le crime industriel supplante le crime contre l'humanité (extrait dossier du CRAS…)

Un cas d'école, une jurisprudence du terrorisme industriel
L'explosion d'AZF a donné lieu à **deux réponses législatives : la loi Cochet et la loi Bachelot** qui ont imposé une garantie financière pour les catastrophes technologiques et un lot supplémentaire de contraintes administratives pour les usines dangereuses classées Sevéso. Finalement aujourd'hui à Toulouse, le périmètre règlementaire de sécurité prévu par le Plan de prévention des risques technologiques autour des usines du site chimique (l'usine Héraclès du groupe Safran en particulier) ne concerne qu'une infime partie de la population : quelques dizaines de personnes. Alors que ces usines sont toujours à deux pas des quartiers populaires surpeuplés, qu'elles utilisent toujours des tonnes de produits dangereux en toute légalité et que le risque est toujours là. Le contrôle des « citoyen-es » sur leur sécurité est quasi inexistant, au mieux des associations peuvent poser un regard dans des instances consultatives pour la photo démocratie participative. On est loin du débat sur la pertinence et l'utilité sociale de la production.

Cette explosion n'est pas une catastrophe comme on pourrait l'entendre pour un cataclysme climatique naturel et ses effets dévastateurs. A l'instar d'un Tchernobyl, d'un Fukushima ou d'un coup de grison dans une mine, il faut la prendre comme un acte d'agression prémédité au nom du profit, un acte de terrorisme. Cela ne se règle pas devant des tribunaux félons (pléonasme) mais par un changement radical de société.

Avec cette théâtralisation particulière accordée aux procès hors-normes, le pouvoir politique et l'appareil judicaire mettent en valeur la tribune publique, le lieu adapté, le tribunal et le procès où tout un chacun-e peut s'exprimer - où les victimes sont prises en compte et subissent réparation en toute équité - où le simple citoyen-e et la multinationale peuvent se côtoyer tout en défendant leurs propres intérêt. Il s'agit de faire oublier que le Droit est l'instrument de l'ordre moral et social en vigueur et que la justice est une grosse machinerie d'oppression de classe, de genre et de « race » broyeuse de femmes et d'hommes. Elle voudrait nous faire croire à son indépendance, et à son intégrité. Il n'y a pas de réparation possible dans ce contexte. Il y a peu, cette même justice était rendue au nom de Dieu, et les victimes recevaient la bénédiction de l'église.

Ces procès (dits environnementaux) ont pour effets d'entériner des décisions de fait qui ne font courir aucun risque aux systèmes de domination, d'oppression et d'exploitation en vigueur. Regardez, la justice est juste, elle sait condamner les dérapages des pouvoirs quand elle se sent pressée par la vox populi. En pointant du doigt un dysfonctionnent du système, en le sanctionnant, elle fortifie le système dans son ensemble. Ici le système techno/industriel. Elle satisfait les crédules, ceux et celles qui croient, preuve à l'appui, qu'il y a une Justice ici bas.

Finalement, force est de constater que la lutte pour la fermeture des usines de mort se dilue dans les méandres des procédures judiciaires qui non seulement occupent et épuisent les riverains des usines et les militants mais de surcroît orientent leurs préoccupations et leurs revendications. De la « fermeture des usines de mort » à « Total responsable, pas d'impunité pour le crime industriel » on perçoit clairement le déplacement du positionnement politique et la régression des aspirations à une sécurité réelle.

Si à l'issue du spectacle il n'y a aucune, ou une faible condamnation, la justice est laxiste et cela fait de la morale de la fable de Lafontaine une vérité : « que vous soyez puissant ou misérable les jugements de cours vous rendrons blanc ou noir ». Laxiste à cause d'une trop grande pression des possédants, cela écarte toute critique de fonds du système. La Justice pourrait… mais elle est entravée. Il n'y aurait alors plus qu'à lutter pour son indépendance et pour le renforcement de ses pouvoirs.

Nous sommes toujours dans la sacralisation quasi religieuse. La justice fait le lien entre les hommes et la société industrielle, comme elle le faisait en d'autres temps entre les hommes et Dieu. Une sorte de main divine, juste par nature, qui recherche, détient, prône la Vérité et régule ainsi les égarements de cette société.
Une bonne loi pour cacher les risques, un bon jugement suivi d'une intention de sanction pour les dérogeurs et le tour est joué. Toulousain-es, Nazairien-es, Fosséen-nes, Lyonnais-es… vous pouvez dormir sur vos deux oreilles en attendant le prochain réveil détonnant.

Des toulousain-es du monde…

on peut lire le texte en entier sur :
http://cras31.info/spip.php?article481

commander la BD
« Tchernobyl le nuage sans fin » :
l'Association des malades de la thyroïde
BP 1 - 82700 BOURRET 05 63 27 50 80
www.asso-malades-thyroide.org

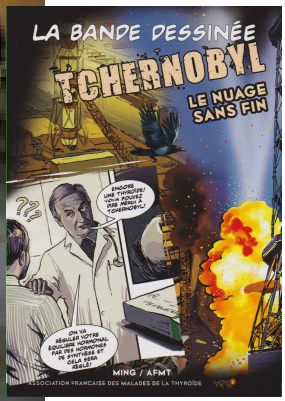

Ce livret et un autre sont proposés à la vente au prix de 5 € chaque. Pour chaque exemplaire vendu, 2 € seront reversés à ETB Belrad. Une carte a été créée pour présenter ETB et les deux livrets.
Les produits du jardin, 285 avenue de Verdun 46400 Saint-Céré
http://lesproduitsdujardin.fr •
contact@lesproduitsdujardin.fr

La faillite du nucléaire français ?

Pour la première fois depuis que le parc électronucléaire français a été construit, l'ASN a demandé à EDF de mettre à l'arrêt près d'un tiers des tranches électronucléaires françaises en novembre 2016.

Comment en est on arrivé là ?

Tout a commencé en septembre 2014, lorsque l'ASN a découvert une **concentration excessive de carbone dans l'acier de la cuve (après son installation), pouvant affecter les qualités de résistance de cet élément central du futur réacteur EPR de Flamanville.**

Lorsqu'une fissure se trouve dans une cuve d'un réacteur, il existe un risque de fuite du liquide de refroidissement pouvant mener à une explosion.

Or, il existe **un principe de sureté important c'est celui qui exclut la rupture de la cuve**, en l'occurence, la concentration en carbone remet en cause la tenue mécanique de celle-ci. Des démarches, des essais sont organisés par EDF qui doit remettre son dossier avant Noël et l'ASN a fait savoir qu'il se prononcerait avant la fin du premier semestre 2017.

Si l'Autorité de sûreté fait normalement son travail, EDF sera alors obligée de détruire une partie du réacteur - construit avec tant de mal - pour en extraire cette cuve et la remplacer par une autre qu'il faudra toutefois encore fabriquer et, si possible, de façon correcte. Ces opérations prendraient au bas mot 3 à 4 ans, sachant que l'EPR a déjà accumulé des retards insensés : débuté en 2007, le chantier devait être achevé en 2012. Le bout du calvaire est annoncé par EDF pour 2018, mais on peut raisonnablement en douter. **Et si la cuve est recalée, ce serait pour 2020, 2022, 2025 ou jamais !**

Suite à cette découverte de carbone fragilisant l'acier de la cuve, l'ASN, n'a eu d'autre alternative que de demander à EDF de lancer des vérifications dans ses réacteurs et à Areva de reprendre les dossiers des pièces usinées dans les forges du Creusot et autres usines, pour voir si des fautes industrielles n'avaient pas été commises sur d'autres pièces que les cuves. Ces vérifications n'en sont encore qu'au début mais l'on sait déjà que ce sont en réalité des milliers de pièces nucléaires qui ont été bâclées et ce depuis 1965. Pour l'instant il a débouché sur la découverte d'au moins **87 irrégularités, « dont plus d'une vingtaine posent des problèmes sérieux** ».

« Au bas de la ville du Creusot, dans l'un des berceaux historiques de la métallurgie française, AREVA installe plusieurs centaines de mètres carrés de bureaux pour relire cette fois page à page 6000 dossiers de pièces nucléaires forgées ici depuis 60 ans - 2,4 millions de pages vont être numérisées pour l'occasion. Car AREVA s'est rendue compte que 400 dossiers suspicieux marqués de deux barres rouges - les fameux « dossiers barrés » - n'étaient pas les seuls à contenir des irrégularités. Cinquante personnes sont au pied d'œuvre et autant doivent être recrutées, pour un travail qui prendra au bas mot dix huit mois. »

Des pièces qui n'auraient pas du être homologuées l'ont été suite à des falsifications dans les fameux dossiers « barrés », et notamment concernant les Générateurs de Vapeur. Les fonds primaires des GV contiennent aussi du carbone. **D'après Global Chance, 18 réacteurs sont concernés en France, 26 GV de JCFC** (usine japonaise) **dans 12 réacteurs, 20 GV de Creusot dans 8 réacteurs : Blayais 1, Bugey 4, Chinon B1 et B2, Civaux 1 et 2, Dampierre 2,3,4, Fessenheim 1, Gravelines 2 et 4, Saint Laurent B1 et B2, Tricastin 1,2,3,4 .**

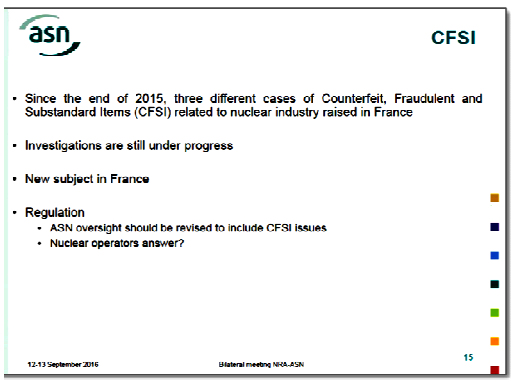

On savait que le nucléaire était -officiellement - cher, depuis le rapport de la Cour des comptes de 2012, on le savait dangereux, depuis la reconnaissance officielle que l'accident était possible en France par l'IRSN en 2011, **mais on ne savait pas qu'il avait aussi fait l'objet des fraudes, comme l'annonce officiellement l'ASN les 12 et 13 septembre 2016 :** trois cas de fraude sont avérés. « Cela remet très profondément en cause un système de sûreté entièrement basé sur la confiance que doivent faire l'IRSN et l'ASN dans la qualité et la sincérité des informations transmises par les industriels. »

Le cas de falsification le plus grave connu pour l'instant au Creusot, concerne une pièce de générateur de vapeur de rechange mis en service à Fessenheim dans le cadre de sa troisième visite décennale. On ne sait si cela est comique ou tragique quand on se rappelle les conditions dans lesquelles la poursuite d'exploitation au-delà de 30 ans de Fessenheim a été obtenue, notamment autour de l'enjeu du « ralentisseur de corium ».

L'ASN a suspendu l'homologation du générateur de vapeur (au titre de la réglementation des appareils à vapeur) concerné, provoquant l'arrêt jusqu'à nouvel ordre de Fessenheim 2. **L'ASN affirme dans sa décision qu'Areva a sciemment choisi de ne pas respecter le processus de fabrication prévu et l'a volontairement dissimulté à l'ASN**. Dans ces conditions, impossible d'imaginer que ce réacteur redémarre.

Générateur de vapeur de Paluel

En mars 2016, déjà, un GV usé était tombé lors de son remplacement dans le réacteur de Paluel 2. Cet évènement était réputé ne pas pouvoir se produire et il risque de conduire du fait des dommages aux structures en béton, à l'arrêt définitif du réacteur. Il révèle la perte de maitrise de l'industrie et des sous-traitants français du nucléaire. « Par ailleurs, le réacteur n°5 de la centrale du Bugey (Ain) subit lui aussi un arrêt de longue durée du fait de l'incapacité d'EDF à remédier à un grave défaut d'étanchéité de l'enceinte de confinement. **En résumé, le parc nucléaire français est en bout de course, délabré et parsemé de pièces déficientes. »** *(…) paragraphe sur la panne prévue cet hiver et qui n'a pas eu lieu mais peut-être l'an prochain vu le chauffage électrique*

Une « équipe de France du nucléaire » exsangue :

« Pendant ce temps, EDF perd des milliards, nos milliards. Annoncé au départ à 2,8 milliards, le coût de l'EPR est désormais estimé au triple, 8,5 milliards, en attendant la facture finale qui sera assurément bien au-delà des 10 milliards, sans compter l'affaire de la cuve . »

Exclue de l'indice CAC 40 en décembre 2015, l'action EDF a encore perdu 31 % de sa valeur en un an. Mais le pire est à venir, car la valeur des centrales aurait été surévaluée, le prix de l'électricité ayant diminué en Europe, il sera un jour nécessaire à Edf de passer de lourdes provisions pour réviser cette valeur à la baisse….

Rappelons en effet, quelques chiffres clefs**. En 2015, les résultats d'EDF furent de 75 MIlliards € de CA, pour 37,5 milliards € de dette, et 140 milliards € de perdus en valeur de marché (-85 % par rappport à 2007)**

EDF est obligé de se restructurer et de se recapitaliser à tout prix, car il a des besoins de plus en plus **grands d'investissements qui ne sont pas provisionnés, par exemple le « grand carénage » à plus de 100 milliards d'euros, qui se rajoute aux 18 milliards d'Hinkley Point.**

Le 1er mars 2016, son directeur financier **Denis Piquemal** a démissionné :« Fin 2015, EDF avait déjà investi 58 % de son patrimoine dans la technologie EPR. Avec Hinkley Point, cette part allait monter à 70 % ». Et il lâche alors cette phrase terrible :

« Mais qui investirait 70 % de son patrimoine sur une technologie dont nous ne savons toujours pas si elle fonctionne ? »

La faillite du nucléaire français ? (fin)

Cette situation de quasi-faillite se rajoute à celle d'AREVA .

AREVA est en effet techniquement en faillite. Possédé par l'Etat à concurrence de 83,2 %, ses résultats 2015 sont désastreux : 4,2 milliards € de CA et 2 Milliards € de pertes, 6,3 milliards € de dette, 10 milliards € de perdus en valeur de marché (-95% par rapport à 2011). Des charges à venir, insuffisamment couvertes pour le démantèlement et la gestion des déchets (CIGEO).

Aujourd'hui, AREVA ne travaille plus que pour EDF, et il n'existe aucune perspective réaliste de nouveaux contrats étrangers.

De 1976 à 2000, Areva a retraité 10 500 t de déchets nucléaires pour des pays étrangers. Or, depuis l'an 2000 ces commandes n'ont cessé de diminuer, et aujourd'hui il ne reste plus que 100 t sous contrat, et aucune perspective réaliste de contrats à l'étranger, si bien qu'Areva est devenu dépendant à 100 % d'EDF.

EDF a signé une offre pour reprendre les actifs de la division réacteurs d'Areva, parmi lesquels la forge du Creusot. « Mais dans le journal interne du groupe publié vendredi, son patron, JB Lévy, prévient : « la filière rencontre des problèmes techniques liés à la qualité des fabrications de plusieurs acteurs industriels en France et à l'étranger (…).Je veux être clair : si ces problèmes s'avèrent insurmontables, l'acquisition ne se fera pas. »

Un contexte mondial marqué par l'échec de la « relance » :

En 2015, le nucléaire est tombé à 9 % du mix électrique mondial, à comparer aux 18 % en 2000.

On peut parler d'un déclin du nucléaire au niveau mondial qui est bien illustré par le graphique suivant. Alors qu'avant l'accident de Tchernobyl on construisait de plus en plus de réacteurs, après 1986, le nombre n'a cessé de diminuer.

Évolution du parc nucléaire mondial entre 1954 et 2011

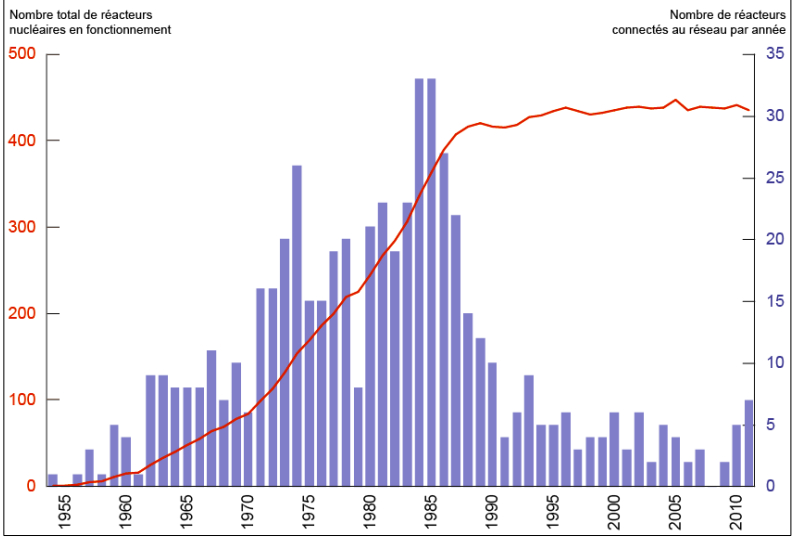

L'accident de Fukushima n'a fait que lui porter un coup fatal.

Même si l'on comptait 68 réacteurs en construction dans le monde le 3 août 2015, c'est insuffisant pour assurer la relance, quand on sait que l'âge moyen du parc mondial est de 29 ans, et qu'il y en a 437 répartis dans 30 pays .

Nombre de réacteurs en construction par pays (au 3 août 2015)

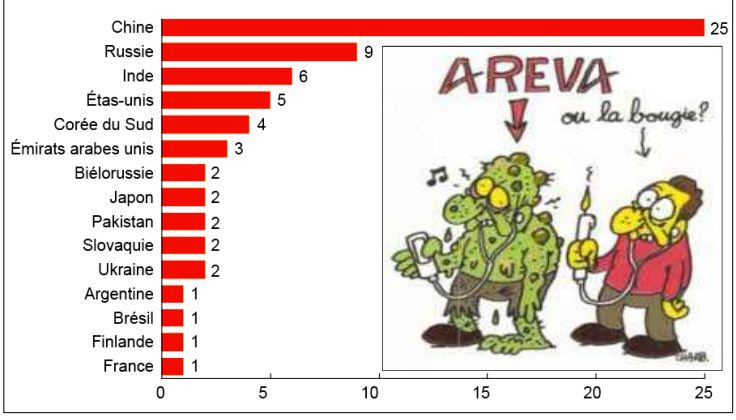

Cette relance se fait alors que la moitié de l'électricité nucléaire est produite par trois pays : USA (où l'on ne construisait plus de centrales depuis 1979), Japon (mais quasiment tous ses réacteurs sont à l'arrêt sauf deux) et la France avec les déboires que l'on sait.

Ces 68 constructions sont concentrées pour moitié dans deux pays : la Russie et la Chine. Si l'on considère toutes les nouvelles centrales qu'il faudrait construire pour remplacer celles qui vieillissent, on ne peut pas parler de « relance ».

Tout cela dans un contexte de faillite industrielle du « modèle français » :

Areva a livré aux Chinois deux cuves pour les EPR en chantier à Taishan, et elles aussi présentent des faiblesses probablement rédhibitoires. *« Les Chinois attendent le verdict technique pour envoyer à la France la facture incommensurable de deux réacteurs arrêtés pendant des années, détruits en partie pour en extraire des cuves défaillantes en attendant d'éventuelles cuves de rechange ».*

Du côté d'Okiluolto en Finlande, on attend toujours la mise en service du premier EPR. Alors que le chantier de l'EPR devrait accuser une dizaine d'années de retard (commencé en 2004 avec coût de 3 milliards €, il devait être terminé en 2009), Areva (plus Siemens) et TvO sont engagés depuis plusieurs années dans un bras de fer industriel et financier : dans le cadre d'un arbitrage international lancé fin 2008, Areva et son partenaire Siemens réclament 3,52 milliards € à TVO, qui leur en demande 2,6 milliards €. Finalement le coût devrait s'élever à 8,5 milliards € et la mise en service avoir lieu en 2018 ! Un fiasco !

Il faut le constater, le roi est nu et les caisses sont vides. Il n'y a même plus d'argent pour rafistoler les vieux réacteurs (le « grand carénage »), sans parler de leur démantèlement, ni pour s'occuper des déchets radioactifs….

Quant nous mourrons, il ne faudra surtout pas oublier d'éteindre la lumière, car l'électricité risque d'être très chère à nos descendants…..

Jean-Luc Pasquinet Décroissance Idf

1) ASN : Autorité de Sureté du Nucléaire, chargée de réglementer, en donnant son avis au Gouvernement sur les projets de décrets et d'arrêtés ministériels ou en prenant des décisions réglementaires à caractère technique. Contrôler cad, vérifier le respect des règles et des prescriptions auxquelles sont soumises les installations ou activités qu'elle contrôle. Information du public

2) Stéphane Lhomme, Le Monde,« Le parc nucléaire français est en bout de course, délabré et parsemé de pièces déficientes », 24/11/2016

3) Global Chance, conférence de presse du 5 octobre 2016, Bernard Laponche

4) Les Echos 22/11/2016 AREVA au Creusot les failles du Forgerons Véronique Le Billon

5) Les fonds primaires de générateur de vapeur dont l'acier présente un excès de carbone (au -delà d'une concentration de 0,22 %) du fait de leur mode de forgeage sont issus de deux fabricants :Creusot Forge (CF) ;Japan casting and forging corporation (JCFC). À ce jour, l'IRSN a connaissance de 46 générateurs de vapeur (répartis sur 18 réacteurs) dont les fonds sont affectés par cette anomalie. Pour ce qui concerne les fonds fabriqués par JCFC, il convient de distinguer ceux issus de lingots de 90 t de ceux issus de lingots de 120 t. Parmi les réacteurs concernés, 9 sont à l'arrêt et 9 sont en puissance (en date du 30 septembre 2016). Voir note d'information de l'IRSN du 18 Octobre 2016 : http://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Documents/IRSN_NI_Centrales-EDF-Anomalies-Generateurs-Vapeur_20161018.pdf

6) Global Chance, conférence de presse du 5 octobre 2016, Bernard Laponche

7)IRSN : Institut de radioprotection et de sureté nucléaire. L'IRSN a des missions d'expertise et de recherche dans les domaines de la sureté nucléaire, protection de l'homme et de l'environnement contre les rayons ionisants, etc… 8) GLobal Chance, idem 9) Stéphane Lhomme idem

10) Le Monde, idem

11) Le parc nucléaire français est en bout de course,Le Monde 24.11.2016, Stéphane Lhomme, directeur de l'Observatoire du nucléaire.

15) source des graphiques :http://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/parc-nucleaire-mondial-production-d-electricite 16) St. Lhomme

17) Conçu par EDF, le « grand carénage » est un vaste programme industriel devant rendre possible l'exploitation des centrales nucléaires au-delà de 40 ans. Le coût est estimé à 55 milliards d'ici 2025. Dans ce cadre, EDF devrait remplacer certains gros composants dont la durée de fonctionnement ne saurait excéder 25 et 35 ans. Générateurs de vapeur, turbines, transformateurs, échangeurs, etc...,

Démantèlement…déchets…

Le démantèlement des centrales nucléaires est mal engagé et sera très coûteux Emilie Massemin (Reporterre) *https://reporterre.net/Le-demantelement-des-centrales-nucleaires-est-mal-engage-et-sera-tres-couteux*

Problèmes techniques en série, chantiers interminables, coûts sous-évalués, incertitudes sur le sort des déchets radioactifs... Un rapport parlementaire présenté ce matin à l'Assemblée nationale juge sévèrement l'optimisme forcené et la politique erratique d'EDF en matière de démantèlement des centrales nucléaires.

Le démantèlement des centrales nucléaires françaises s'annonce mal. (…) Une constatation inquiétante, alors que la première étape de la fermeture de Fessenheim a été franchie le 24 janvier dernier et que les autres réacteurs du parc frisent les quarante ans – la durée de vie maximale prévue par la loi.

- Une faisabilité technique incertaine

Le rapport est limpide sur ce point : « Le démantèlement du parc nucléaire de première génération n'est pas assuré », souligne la députée (Parti socialiste) du Doubs Barbara Romagnan, également rapporteur du texte. Douze réacteurs dédiés à la production industrielle d'électricité ont été définitivement arrêtés entre 1968 et 1997. Aucun d'entre eux n'a encore été entièrement démantelé. Et aucun ne le sera de sitôt, malgré le principe français de « démantèlement immédiat » des installations nucléaires à l'arrêt.

Premier exemple, le démantèlement interminable de la centrale de Brennilis (Finistère). « Brennilis, c'est dix-huit ans d'exploitation, quarante-sept ans de démantèlement », soupire Mme Romagnan. Le chantier ne devrait s'achever qu'en 2032, selon EDF, et pourrait coûter jusqu'à 482 millions d'euros – un montant vingt fois supérieur à l'évaluation de 1985. La déconstruction du prototype de réacteur à neutrons rapides et à caloporteur sodium Superphénix s'est également révélée extrêmement compliquée. « A l'état liquide, le sodium explose au contact de l'eau et s'enflamme au contact de l'air », souligne Mme Romagnan. EDF ne prévoit pas d'en venir à bout avant 2028, pour un coût évalué à deux milliards d'euros par le physicien et fondateur de l'association Global Chance Bernard Laponche.

Le démantèlement des neuf réacteurs de la filière uranium naturel graphite gaz (UNGG) ne s'annonce guère mieux.. Confronté à « une difficulté technique non résolue à l'échelle industrielle » aux dires du directeur des projets de déconstruction à EDF Sylvain Granger, EDF a unilatéralement décidé en juin 2016 de décaler de plusieurs décennies la déconstruction des réacteurs jusqu'au « début du XXIIe siècle ». « Cela pose des questions éthiques », juge la députée qui s'interroge sur la légitimité de transmettre un tel fardeau aux générations futures.

L'électricien se montre néanmoins beaucoup plus confiant pour le démantèlement du parc nucléaire de deuxième génération, constitué des cinquante-huit réacteurs à eau pressurisé (Rep) actuellement en fonctionnement.. « Nous n'avons pas de raison de ne pas les croire, indique la rapporteure. Même si, pour l'instant, aucun de ces réacteurs n'a encore été démantelé. »

- Des coûts systématiquement sous-évalués

Reste à financer tous ces chantiers. EDF, déterminé à obtenir l'allongement de la durée de vie des centrales, ne se montre pas excessivement prévoyant à cet égard. Fin 2015, l'électricien avait provisionné 36 milliards d'euros pour le démantèlement de l'ensemble de son parc, dont il estimait le coût total à **75 milliards d'euros. Un montant vraisemblablement sous-évalué : il ne prévoit que 350 millions d'euros par tranche, alors que les autres exploitants européens mettent entre 900 millions et 1,3 milliard d'euros de côté par réacteur à démanteler.**

« EDF n'a pas pris en compte toute une série de coûts inévitables », pointe Mme Romagnan. Par exemple, le groupe n'a pas envisagé ni provisionné le « retour à l'herbe » des sites des centrales démantelées, c'est-à-dire leur décontamination totale, pourtant extrêmement coûteuse et qualifiée d' « exigence élémentaire » par la mission parlementaire. Il a par ailleurs « oublié » le paiement de la taxe sur les installations nucléaires de base (INB), de la taxe à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et de l'assurance responsabilité civile nucléaire (RCN). Aucun chiffre avancé non plus pour le coût d'évacuation du combustible usé, ni pour le coût social du démantèlement – lorsqu'un réacteur est définitivement arrêté, 80 à 90 % des personnes qui y travaillaient voient leur emploi disparaître.

« Ensuite, les calculs d'EDF reposent sur des hypothèses très optimistes, même si cela ne signifie pas qu'elles sont fausses », poursuit la députée. Ainsi, en contradiction avec la loi relative à la transition énergétique <*https://www.legifrance.gouv.fr/*qui prévoit de **réduire à 50 % la part du nucléaire dans le mix énergétique à l'horizon 2050, l'électricien « considère qu'il y aura un réacteur en fonctionnement ou en construction à côté de chaque réacteur en cours de démantèlement, ce qui lui permettra de mutualiser certains coûts »,** rapporte Mme Romagnan. **« Cela suppose un renouvellement du parc avec la construction de nouveaux réacteurs. Peut-être que ce sera le cas, mais il est audacieux de compter là-dessus. »**

Autre hypothèse douteuse, les importantes économies d'échelle espérées par EDF du fait de la standardisation du parc. L'électricien mise ainsi sur 30 à 40 % de gain entre le coût de démantèlement du premier réacteur Rep et le coût moyen de la série. Le cabinet AlphaValue, qui a publié en novembre 2016 un rapport dévastateur <*http://www.alphavalue.fr/secure/portal/files/AV_EDF_Greenpeace.pdf*> sur l'état des finances d'EDF, ne partage pas cet optimisme et table sur une économie de 10,5 % à peine.

Surtout, cet espérance de gain repose sur l'idée, développée dans le rapport Dampierre 09, qu'il suffit de chiffrer le coût de démantèlement d'un réacteur et de le multiplier par le nombre de tranches pour obtenir le coût total de déconstruction du parc. Faux, a répliqué un représentant syndical du Comité stratégique de la filière nucléaire auditionné par les parlementaires : « chaque réacteur a son histoire, ses incidents » qui peuvent obliger à adapter le processus de démantèlement.

- Que faire des déchets radioactifs ?

Le démantèlement pourrait produire **2,3 millions de mètres cubes de gravats et déchets plus ou moins radioactifs, selon des prévisions de 2015**. Ils peuvent être classés en quatre catégories : les déchets à très faible activité (TFA) radioactive (qui représentent 60 % du volume total des déchets), à faible ou moyenne activité et à vie courte (FMA-VC), à faible activité et à vie longue (FA-VL) et à moyenne activité et à vie longue (MA-VL). Ils sont pris en charge par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra).

Problème, certains des sites de stockage seront bientôt saturés. C'est le cas du Centre industriel de regroupement, d'entreprosage et de stockage (Cires) de l'Andra à Morvilliers (Aube), spécialisé dans les déchets TFA. Un nouveau centre pourrait être construit sur la communauté de communes de Soulaines (Aube), mais le projet est encore au stade de recherches. Quant au sort des déchets les plus dangereux, il n'est pas encore tranché. Pour les FA-VL, l'Andra réfléchit à la création d'un centre de stockage souterrain qui n'existe pas encore ; pour les MA-VL, elle a lancé le chantier du centre de stockage géologique Cigéo à Bure (Meuse) – un projet extrêmement controversé <*https://reporterre.net/Quels-sont-les-problemes-structurels-du-projet-Cigeo*> .

Dans les autres pays européens, certains déchets TFA à la radioactivité indécelable sont considérés comme des rebuts conventionnels et redirigés vers des filières de recyclage. Une option que n'a pas retenue la mission parlementaire, plus favorable à un assouplissement de la réglementation des centres de stockage réservés aux déchets TFA. « Ce sont des déchets dont on n'arrive même pas à détecter la radioactivité, précise Mme Romagnan. Mais je conviens que cette option se discute. »

Que vont devenir ce rapport et ses recommandations ? « Je n'en sais rien, d'autant plus que nous risquons de changer de majorité », avoue la députée. Une chose est sûre : la question du démantèlement est loin d'être réglée.

La France doit participer aux négociations de l'ONU pour l'interdiction des armes nucléaires . Communiqué de presse - 27 mars 2017 Réseau Sortir du nucléaire www.sortirdunucleaire.org

Ce 27 mars 2017 s'ouvrent à l'ONU les négociations pour un traité d'interdiction des armes nucléaires. Ce processus – voulu par 113 États – vise à mettre en place un instrument capable de combler le vide juridique qui entoure les armes nucléaires, en garantissant leur interdiction, en vue de leur élimination complète.

Pourtant, la France refuse de participer aux négociations et la plupart des candidats à l'élection présidentielle ne se prononcent pas en faveur de l'abolition de ces armes. Ils prônent même leur modernisation. Dans ce contexte, des associations écologistes et non-violentes appellent à la multiplication des actions ce jour.

Cette phase de discussions, ouverte aujourd'hui à New York, se poursuivra cet été lors d'une session de trois semaines. À l'heure où l'ONU enclenche enfin cette initiative historique, certains acteurs voudraient la fragiliser : 35 pays dont la France, les États-Unis, la Russie, la Grande Bretagne et Israël, ont tout simplement refusé de voter le principe d'un texte interdisant les armes nucléaires. La Chine, l'Inde et le Pakistan ont préféré s'abstenir.

En plus de refuser de participer aux discussions internationales, ces puissances dotées de l'arme nucléaire prennent une direction opposée à celle voulue par l'ONU. C'est le cas de la France. De l'augmentation de son budget de Défense à la modernisation des composantes de sa force de frappe, le gouvernement français va à rebours de toute cohérence historique. En participant à la conférence des Nations Unies, la France montrerait sa volonté de respecter Traité de Non-Prolifération qu'elle a ratifié en 1992 et particulièrement son article VI qui l'engage à « poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace. »

Les pays dotés de l'arme nucléaire doivent s'impliquer dans les négociations pour l'instauration de ce traité. À ce titre, la France doit envoyer un signal fort aux autres pays, comme l'admettent 120 députés et sénateurs français qui ont signé une proposition de loi organisant un référendum d'initiative partagée sur cette question. Car dans un monde multipolaire caractérisé par la montée des populismes et des nationalismes, l'instabilité géopolitique croissante et le terrorisme, le seul moyen d'éviter les massacres de masse est que l'intégralité des États rejoignent l'initiative des Nations Unies pour l'abolition de cette arme de crime contre l'humanité.

Le 27 mars, nous invitons les candidats à l'élection présidentielle à prendre la mesure de cette initiative historique pour préparer un monde sans arme nucléaire. Des actions portées par Abolition des Armes nucléaires-Maison de Vigilance, Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN), Action Non-Violente ANV-Cop21, Arche de Lanza Del Vasto, Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire, ATTAC, Coordination de l'Action Non-violente de l'Arche (CANVA), Les Amis de la Terre, Les Désobéissants, la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN), le Mouvement International de la réconciliation et le Réseau "Sortir du Nucléaire", auront lieu dans plusieurs villes (Paris, Lyon, Montpellier...). Partout en France, nous invitons les citoyens à interpeller leurs élus actuels et les candidats aux prochaines élections présidentielle et législatives, pour que change enfin la politique de la France.

En savoir plus : L'ONU convoque des négociations pour interdire les armes nucléaires Contacts presse : Serge Perrin (MAN) - 06 03 80 39 95 ; Dominique Lalanne (Abolition des armes nucléaires) - 06 32 71 69 90 ; Jean-Marie Matagne (ACDN), présent en direct à l'ONU à New York, notamment pour présenter l'initiative de référendum en France - 06 73 50 76 61 *Chargée de communication : Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23*

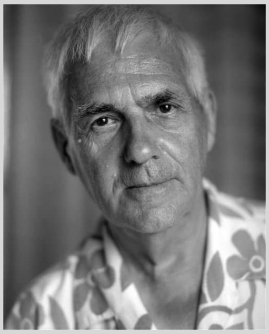

Adieu, Bruno

dimanche 26 mars 2017, par Patrice Bouveret

Bruno Barrillot, né le 9 avril 1940 à Lyon, vient de nous quitter ce samedi 25 mars vers 23 heures (heures françaises) à Tahiti, entouré par ses amis polynésiens, des suites d'un cancer.

(..)Et bien sûr remontent des souvenirs de ce projet fou imaginé au **printemps 1984** de créer à trois personnes le CDRPC, le **Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits**, à Lyon, devenu « Observatoire des armements » en 2008, dont tu as assumé durant une quinzaine d'années la direction… La **critique des essais nucléaires** était un axe central de notre action avec le contrôle des armes et l'ouverture d'un débat en France pour renforcer le contrôle démocratique des activités militaires. Une action s'appuyant sur la publication de dossiers au contenu précis émanant d'un travail de recherche irréfutable et la mobilisation ensuite des médias, des parlementaires, des associations citoyennes pour faire progresser le droit et la justice au service de la paix.

Ainsi tu as contribué à la mise en place en 1991 du collectif « Stop essais ! » — qui aujourd'hui poursuit son activité sous le nom de **« Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance »** et de son bulletin mensuel où dès le premier numéro en février 1991 tu évoquais les conséquences sanitaires et environnementales des tirs sur Moruroa. En juillet 2016, c'est encore toi qui signais l'édito à propos des 50 ans de la première bombe atomique en Polynésie. Ton séjour en 1990 en Polynésie française pour vérifier les témoignages recueillis par des médecins pour le compte de Greenpeace n'a pu que renforcer tes convictions : il fallait élargir notre action aux conséquences de ces essais pour les populations polynésiennes et algériennes à qui on n'avait rien demandé.

Le « choc » provoqué par ta visite à Mangareva, d'où alors tu m'avais téléphoné, a désormais servi de fil rouge à ton engagement : **« En raison de ce que j'avais vu […] j'avais besoin de comprendre.** C'est ce "choc" qui m'a incité à aller au-delà des simples témoignages et à continuer. » Depuis lors tu n'as eu de cesse de dénoncer, d'interpeller, de tisser un réseau, pour que Vérité et Justice soient rendues aux victimes des essais nucléaires.

Un long travail d'investigation qui est à l'origine de **la loi du 5 janvier 2010, dite loi Morin en faveur des victimes des essais nucléaires.**

Le « **Nuclear Free Futur Award », ou prix de l'avenir sans nucléaire qui t'a été décerné en 2010,** viendra honorer cet engagement sans faille que tu as poursuivi jusqu'à ces dernières semaines.

Ton départ provoque un immense vide, mais les nombreuses investigations que tu as menées, les ouvrages et nombreux articles que tu as rédigés, les documentaires auxquels tu as contribué, continueront d'être le socle indispensable sur lequel pourront s'appuyer tous ceux qui agissent pour faire reconnaître les conséquences sanitaires, environnementales des essais nucléaires et poursuivre cette immense tâche d'un avenir sans menace atomique suspendues au-dessus de nos têtes.

Tes amis de Métropole et de Polynésie te remercient de ton travail, effectué avec beaucoup de modestie et une grande ténacité, qui a réussi à faire émerger la réalité des essais atomiques français. Pars en paix, Bruno. *L'Observatoire des armements http://www.obsarm.org/spip.php?article288*

C.R. de l'Assemblée Internationale du FSM-AN 1-4-17

PrésentEs : Agir pour la Paix (Belgique) : Jérôme Peraya, Luis Tinoco Torrejon , Nucléaire Stop Kernenergie (Belgique) : Leo Tubbax
International Peace Bureau (Suisse/International) : Alain Rouy
Fin du nucléaire (Belgique) : Francis Leboutte
Internationales Bildungs- und Begegnungswerk - IBB (Allemagne) : Martina Faseler
Comité de boycott des jeux olympiques de Tokyo 2020 (Japon) : Satoshi Ukai
Agence Pressenza (International) : Sylvène Baroche
Par liaison skype :
Fundación para la defensa del ambiente (FUNAM, Argentine) : Raúl Montenegro , Chico Whitaker (Brésil)
Membres de l'Assemblée Permanente : Jacqueline Balvet (Attac), Anne-Marie Bonnisseau (Collectif contre l'ordre atomique), Bernard Elman (idem), Bernard Laponche (Global Chance), Kolin Kobayashi (EchoEchanges), Christine Poilly (Attac), Jean-Luc Pasquinet (Décroissance IdF), Martial Château (Réseau Sortir du Nucléaire), Gianni Carrozza (Collectif contre l'ordre atomique), Philippe Dollfus (Abolition des armes nucléaires), **André Crouzet (Coordination Antinucléaire Sud-Ouest),** Didier Aubé (Solidaires), Daniel Hofnung (Attac, ICAN)
ExcuséEs
Ecologistas en Acción (Espagne) : Francisco Castejón
Sortir du Nucléaire Suisse Romande (Suisse) : Ilias Panchard
Roland Desbordes (CRIIRAD), Michel Boccara (Collectif Arrêt du Nucléaire) **Info proposée par André C**

Jacqueline fait la présentation et l'historique des FSM depuis Porto Alegre en 2001 et précise que c'est un espace de rencontres et de débats ouvert à l'ensemble des mouvements sociaux internationaux. Les ateliers sont proposés et autogérés par les organisations représentant les mouvements sociaux. Le programme se construit avec les participants. Un comité de facilitations se met en place pour préparer et assurer la tenue de chaque forum, ce comité se dissout à la fin du forum. Le FSM AN fonctionne de la même façon.

Situation dans chaque pays

Amérique du Sud et Centrale

3 réacteurs en Argentine, 2 au Brésil, 2 au Mexique + petits réacteurs expérimentaux
Des projets de réacteurs en Colombie, Pérou et Chili
La République Dominicaine, l'Equateur, le Salvador et l'Uruguay manifestent un intérêt pour le nucléaire sans avoir de projets précis. Les projets de développement d'armes nucléaires ont été abandonnés. L'Argentine a des projets d'exportation de réacteurs vers l'Algérie, le Pérou et l'Australie. Des mobilisations ont fait capoter un projet de réacteur au nord du Chili
Développement de mines d'uranium au Paraguay

Belgique

7 réacteurs qui ont tous plus de 30 ans et même 40 ans pour 3 d'entre eux, leur état est très inquiétant !
La loi de sortie « au rabais » du nucléaire, (en cas de pénurie d'électricité on peut continuer le nucléaire) votée en 2002, est largement remise en cause aujourd'hui
Opposition antinucléaire prend différentes formes :
-Internationale (Allemagne, Belgique, Hollande contre Doel par exemple)
-Une Chaîne Humaine de 90km entre les deux centrales est organisée le 25 juin (www.findunucleaire.be)
-Division syndicale et sabotage pour justement créer une pénurie d'électricité et continuer le nucléaire.
-Juridique. Présence dans le cadre de l'OTAN de 20 bombes B61 en cours de « modernisation » en B61-12

Allemagne

Les 8 derniers réacteurs doivent fermer en 2022 mais le mouvement antinucléaire doit rester mobiliser devant les forces qui, s'appuyant sur la peur de pénurie d'électricité et l'augmentation du coût de cette dernière, cherche à remettre en cause ces fermetures.
Opposition antinucléaire prend trois formes :
I- Burger initiativ, initiatives citoyennes village par village
II-Lakolander Conference : rencontres au niveau des Lander
III- Luttes via des grandes organisations comme Greenpeace, Ausgestrahalt…
La sortie progressive du nucléaire décidé par l'Etat allemand seule est évoquée.
Forte mobilisation frontalière contre les réacteurs français et belges. Débats houleux sur la gestion des déchets, forte mobilisation (Gorleben). Forte opposition à la présence d'armes nucléaires de l'OTAN en Allemagne

Japon

La catastrophe de Fukushima se poursuit ; le pic de mesure d'une radioactivité de 650Sv dans le réacteur N°2 à proximité du corium, le robot utilisé n'a pas supporté ! Gros doute sur la solidité des piscines qui contiennent encore 1573 lots de combustibles. La cheminée du réacteur 2 extrêmement contaminée est déstabilisée et il risque de tomber. Le traitement des eaux contaminées est ingérables. 6000 travailleurs, aux risques de leur vie, interviennent sur site de la centrale
Opposition antinucléaire prend deux formes : juridique et mobilisations citoyennes contre le redémarrage des réacteurs.
Les mobilisations des populations et les actions judiciaires freinent la remise en service des réacteurs, 3 seulement aujourd'hui (deux autres devraient redémarrer dans quelques mois)
L'arrêt des réacteurs a eu peu d'impact sur l'économie japonaise. Le Japon a l'ambition ce continuer à exporter la technologie nucléaire.
Le gouvernement japonais tente de faire revenir la population évacuée dans les zones contaminés au détriment de la vie et de la santé, au nom de la reconstruction économique. Il coupe toutes les subventions de logement à partir du mars 2018. Le retour de la population est organisé non seulement par les autorités japonaises mais aussi par la complicité avec le lobby nucléaire international (l 'AIEA, l'OMS, UNSCEAR, la CIPR, REMPAN) et le gouvernement Abé utilise les JO de Tokyo prévus en 2020 pour justifier ce retour forcé.

Espagne

7 réacteurs dans 5 centrales, les permis d'exploitation arrivent à échéance entre 2020 et 2024
Ce sont de vieux réacteurs qui ne répondent pas aux normes de sureté mais qui sont maintenus en fonctionnement en raison des profits que génèrent ces centrales financièrement amorties.
Pas de projet de nouvelles constructions de réacteurs mais discussions en cours sur le prolongement des centrales existantes.
Fortes mobilisations espagnoles et portugaises contre la centrale d'Almaraz et les projets de sites d'enfouissements des déchets nucléaires.
Opposition antinucléaire : C'est le scénario de sortie progressive qui est seul exposé : on arrête dès que la licence des réacteurs expire, soit en 2020-2024

France

Le nucléaire, calamité nationale ! Lien très fort entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire -grandeur de la France !
Le nucléaire civil a permis de donner une image positive du nucléaire. 58 réacteurs en fonctionnement, 9 en démantèlement, un en construction l'EPR
Le nucléaire c'est 75% de la production électrique et 65% de la consommation (différence due à l'exportation d'un partie de l'électricité nucléaire)
Fragilité du réseau électrique due au fait qu'un tiers des logements sont chauffés à l'électricité
Un grand nombre de réacteurs approchent les 40 ans de fonctionnement et EDF veut prolonger au-delà, ce qui nécessite une autorisation et des investissements pharaoniques (100 milliards pour la cour des comptes)
L'EPR n'est pas une nouvelle technologie de réacteurs.

C.R. de FSM-AN 1-4-17 (FIN)

Le forum devrait permettre de faire connaître la réalité de la situation du nucléaire français : grave crise technique, financière et sociale, crise de la sureté, 18 réacteurs fonctionnent avec des pièces falsifiées de qualité douteuse.
Le militaire c'est pire que le civil, chasse gardée du pouvoir, la modernisation de tout l'arsenal est programmée, la France à l'ONU refuse de participer aux négociations en cours sur un traité d'interdiction des armes nucléaires. Peu de débat dans la société sur ces questions.
Le mouvement antinucléaire français est assez divisé, notamment entre les groupes partisans d'une sortie progressive, médiatiquement visibles à travers des organisations telles que le Réseau SDN, Greenpeace, Global Chance...., et ceux de l'arrêt immédiat (quitte à recourir au fossile), qui souffrent d'une faible couverture médiatique.

Présentation de la préparation du FSM AN 2017
plan de la répartition des salles de la Bourse du Travail de Paris
difficultés à trouver des soutiens financiers, appel aux associations pour trouver des fonds, un appel à dons des particuliers va être lancé sur la plateforme Helloasso
Interprétariat français anglais sera effectif, en ce qui concerne l'espagnol on demandera l'avis aux hispaniques. Pour les autres langues, chaque délégation devra prévoir son interprète.
Des propositions d'hébergements à faible coût seront recherchées
Le site sera rapidement opérationnel en français et en anglais.
Pour l'espagnol la décision n'est pas arrêtée
le prochain comité de facilitation arrêtera la position par rapport aux réseaux sociaux.
L'embauche d'une personne (tâches précises à définir) pour gérer les derniers mois de préparations du forum sera étudiée lors du prochain comité de facilitation si les perspectives financières s'éclaircissent
Eviter que les ateliers prennent la forme de conférences (la forme "atelier autogéré" doit être préservée), mais prévoir des sessions d'interventions libres
Introduction sur le planning d'une plage en plénière le 3/11 de 16h30 à 19h de façon à permettre l'intervention de victimes de Tchernobyl, des essais nucléaires et de salariéEs du nucléaire, mais aussi de « réflexions philosophiques » avec Mme Isabelle Stengers, le professeur Testard, ou Mme Annie Thébaud-Mony, sociologue ?
intégrer au planning du forum une plage horaire qui permette la participation à une action dont le thème reste à définir. Un groupe de travail doit être créé pour cela
Prévoir un espace où les associations pourront proposer des pétitions à la signature
Inscriptions au forum
A mettre en place à partir du 1er juin ou mi-juin si possible
tarif : individuelle, 20€ ; 10€ pour les faibles revenus. 50€ pour les associations qui proposent une activité et qui n'ont pas participé au financement du forum
Formulaire de proposition d'activité sur le site
date butoir : mi-juillet et si nécessaire on repousse au 1 août
ajouter une ligne : l'impact sanitaire et social du nucléaire
faire apparaître plus explicitement la problématique du nucléaire militaire

2017, année de l'espoir « renouvelable »

Le Danemark, ce pays qui a vu naître la 1ère éolienne géante, à Tvind, est aujourd'hui le 1er pays à tourner à 100% en énergies propres et renouvelables. Les Danois ont fait encore mieux, ils sont maintenant en surproduction énergétique, ayant produit 111% d'électricité, dont ils ont revendu le surplus à l'étranger. <*http://lenergeek.com/2016/12/27/danemark-a-tourne-a-100-denergie-renouvelable-a-veille-de-noel/*>
Quelle leçon pour la France dont l'éolien ne représente que 3,9% de la production d'électricité, alors notre potentiel marin est l'un des plus riches de toute l'Europe.

Encore plus près de nous, allons **en Flandres,** puisque le parc éolien flamand vient d'atteindre, avec 52 turbines supplémentaires, une capacité de 920 MW...auquel s'ajouteront une dizaine d'éoliennes supplémentaires qui seront raccordées au réseau en 2017. <*http://mouscron.blogs.sudinfo.be/archive/2016/12/28/une-alternative-au-nucleaire-chez-nos-voisins-flamands-l-eol-211736.html*>

Dans le monde entier, les énergies propres ont le vent en poupe, et **d'Ouarzazate, au Maroc,** où une centrale géante thermodynamique répartie sur 2000 hectares, alimentera sous peu 2 millions de foyers <*http://www.science-et-vie.com/galerie/la-plus-grande-centrale-solaire-du-monde-vient-d-allumer-son-premier-reacteur-6555*> , à **Melbourne,** ou sur les toits de l'entreprise AGL énergie, 20 000 mètres² de panneaux solaires génèrent 100 000 kWh par an, *http://soocurious.com/fr/wp-content/uploads/2016/04/AGL-Energy.jpg*> en passant par **Berlin,** ou sur la façade sud d'un immeuble, les cellules photovoltaïques injectent dans le réseau 25 000 kWh par an. *http://soocurious.com/fr/wp-content/uploads/2016/04/Berlin.jpg*>

En Espagne, près de Séville, les 624 miroirs héliostats donnent de l'électricité propre à 6000 foyers, pour un coût total de 35 millions d'euros. photo <*http://data-cache.abuledu.org/full/centrale-solaire-pres-de-seville-506a2e30.jpg*>

Au Costa Rica, le choix a été fait de s'écarter des énergies sales et fossiles, et que ce soit grâce à la géothermie, à l'éolien, au solaire, et surtout grâce au méthane fabriqué, le pays réussit à s'alimenter principalement d'énergies propres.. *http://news-avenue.com/blog/2016/04/20/22-sites-ecologiques-qui-produisent-de-lenergie-renouvelable-pour-construire-un-avenir-plus-propre/*> <*http://soocurious.com/fr/wp-content/uploads/2016/04/Costa-Rica.jpg*>

Le plus grand parc éolien en mer se trouve au large des côtes britanniques, et alimente en énergie 500 000 ménages. Non loin de là, en écosse, l'hydrolienne AK-1000 va alimenter en 2017 jusqu'à 200 000 foyers. <*http://soocurious.com/fr/wp-content/uploads/2016/04/AK-1000.jpg*>

En Islande, à Nesjavellir, (ou en **Californie, à Salton Sea,** et ailleurs...) la géothermie produit 70% de l'énergie totale nécessaire aux islandais. <*http://soocurious.com/fr/wp-content/uploads/2016/04/Islande-1.jpg*>
Et quid de cet engin nommé Azura, immergé par 30 mètres de fond, non loin de **l'archipel d'Hawaï**, qui convertit les mouvements des vagues en électricité ? <*http://soocurious.com/fr/wp-content/uploads/2016/04/Azura.jpg*> ou de ce **WS-4, installé en Chine,** comportant 4 turbines verticales, capable d'exploiter l'énergie des vents les plus violents ? <*http://soocurious.com/fr/wp-content/uploads/2016/04/WS-4.jpg*>
En Europe, les énergies propres, d'après Eurostat, sont la principale source énergétique, et dépassent le nucléaire, même si la France fait largement figure de cancre de la classe. <*http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/les-energies-propres-sont-la-principale-source-de-production-electrique-dans-l-ue-1029936.html*>
On vous le dit, 2017, c'est l'année de l'espoir...peut être pas en France, mais en tout cas un peu partout dans le monde.
Comme dit mon vieil ami africain : « **c'est pas que le puits soit trop profond, c'est que ta corde est trop courte ».**
O.Cabanel transmis par D.Roussée

ENERCIT 82 : UN TREMPLIN POUR DES ENERGIES CITOYENNES !

La plupart des ressources en énergies fossiles sont en cours d'épuisement. Il est donc très urgent de trouver des solutions alternatives et de réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le dérèglement climatique.

Mais la transition énergétique c'est l'affaire de tous ! Pour cette raison l'association ENERCIT 82 a été créée le 27 février 2016. Elle a pour but : De rassembler tous les citoyens, les collectivités locales et les entreprises souhaitant devenir acteurs dans le développement et la mise en œuvre des énergies renouvelables.

- de promouvoir et d'engager un projet collectif et non spéculatif pour la production d'énergie renouvelable sur le long terme.
- de sensibiliser et de former les citoyens à la sobriété énergétique.

Enercit 82 s'adresse aux citoyens pour qu'ils deviennent acteurs et plus seulement consommateurs et aux collectivités territoriales pour les aider à prendre en main leur destin énergétique.

L'association compte à ce jour plus de 40 adhérents, au-delà du groupe moteur constitué depuis août 2015. L'association vise à mettre en œuvre une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) en vue d'investir et d'exploiter des sites de production d'énergie renouvelable.

Dans un premier temps, notre projet prévoit l'installation de vingt toitures photovoltaïques de 9 kWc soit un total de 180 kWc pour une production annuelle estimée à 211 500 kWh.

Ce premier groupe de toitures, qui sera mis en œuvre à partir de 2017, permettra à notre SCIC de développer d'autres projets de production d'énergie renouvelable en lien avec la réduction des consommations d'énergie.

Où en est le projet ?

A ce jour, trente toitures sont répertoriées et se répartissent sur le territoire du département de Tarn-et-Garonne ainsi que sur la partie sud du Lot. Dix municipalités ont été approchées ainsi que cinq entreprises dont EMMAÜS et le SIEEOM Sud Quercy. Des échanges ont été également conduits à plusieurs reprises avec le Conseil Départemental et le Syndicat Départemental de l'Energie (SDE) du Tarn et Garonne.

La coopérative achètera et installera les panneaux dont elle sera propriétaire. Elle vendra l'électricité produite à un fournisseur d'énergie. le prix du Kwh est garanti et indexé sur 20 ans par contrat.

Le propriétaire du toit investira seulement une petite partie de la somme nécessaire à l'installation qu'il récupérera rapidement grâce aux dividendes qui lui seront versés. Après 20 ans, l'installation qui continuera à produire pourra être récupérée par le propriétaire. La majorité des bénéfices sera affectée à de nouveaux projets citoyens.

La rémunération du capital sera limitée, il s'agit bien de s'inscrire dans une gestion de l'énergie citoyenne et locale.

Comment tout citoyen(ne) peut participer ?

- en adhérant à l'association Enercit 82 (15€)
- en participant au financement de la coopérative avec un don ou en achetant des parts sociales que l'on soit propriétaire de toit ou non. La région Occitanie et l'ADEME, apportent leur soutien à notre projet mais l'aide de la Région est conditionnée par la participation citoyenne. Les sommes allouées par « la prime à la participation citoyenne » dépendent exactement des parts sociales souscrites par les citoyens (1 € région pour 1€ citoyen).

L'assemblée générale constitutive de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) ENERCIT aura lieu le : jeudi 27 avril 2017 à 18 h

à Lafrançaise, salle de la médiathèque

La SCIC SAS ENERCIT sera constituée de sociétaires et les personnes présentes le 27 avril seront sollicitées pour la souscription de parts sociales d'une valeur unitaire de 100 €.

- en venant aider au fonctionnement de la coopérative, à son développement, et à la recherche de fonds….

Alors...Citoyens, à vos watts, prêts, partez !

Contacts : Mail : enercit82@ntymail.com ENERgie CIToyenne 82

Adresse : 211, rue de l'Abbaye 82000 Montauban

Téléphone : 06.01.73.07.75 ou 07.81.80.59.72

Réhabilitons les panneaux solaires et les éoliennes

Des idées reçues ont profondément terni notre perception de ces appareils alors qu'en comparant ce qui est comparable leurs qualités s'avèrent remarquables. Passage en revue de certaines de ces idées reçues.

Silence n°455 p.32,33

« LES PANNEAUX SOLAIRES ONT UN MAUVAIS RENDEMENT »

Sur leur cycle de vie, les panneaux photovoltaïques produisent environ 10 fois plus qu'ils n'ont consommé pour leur fabrication. Et pourtant leur rendement est généralement sous-estimé. Cela vient du fait que l'on calcule habituellement leur rendement à leur aptitude à valoriser l'énergie solaire qu'ils reçoivent (qui est abondante et gratuite), alors que pour les autres sources d'énergie, le rendement est calculé à partir de leur aptitude à valoriser l'énergie qu'ils consomment. Cela change beaucoup de choses. Car l'énergie consommée par les panneaux solaires, ce n'est pas le soleil, c'est celle qui a été nécessaire à leur fabrication.

C'est à dire qu'avec le même calcul que celui que l'on adopte pour tous les autres appareils, les panneaux photovoltaïques devraient avoir un rendement de 1000 %. Qui dit mieux ? … les éoliennes. Elles produisent 20 fois plus qu'elles n'ont consommé pour leur fabrication, soit un rendement théorique de 2000 %.

Pour donner une idée de la performance, un rendement idéal c'est au maximum 100 %.

« LES PANNEAUX SOLAIRES CONSOMMENT BEAUCOUP D'ÉNERGIE PAR RAPPORT À CE QU'ILS PRODUISENT »

Les panneaux solaires consomment de l'énergie pour leur fabrication, après c'est fini. Ils produisent de l'électricité grâce à un flux naturel, gratuit, présent partout et sans CO_2.

Les centrales nucléaires, aux énergies fossiles ou à biomasse consomment beaucoup d'énergie en permanence. Ces centrales, dites « thermiques » transforment de la chaleur en précieuse électricité avec de lourdes pertes.

Au final, l'électricité produite avec des centrales thermiques a consommé 30 fois plus d'énergie que celle venant des panneaux solaires et 60 fois plus que celle venant des éoliennes.

Imaginez : vous avez 3 voitures dans le garage, une qui consomme 60 litres au 100, une qui consomme 2 litres et une qui consomme 1 litre. En principe vous n'allez utiliser la gloutonne que quand les deux autres sont en panne.

En d'autres termes, solaire et éolien devraient assurer l'essentiel de notre électricité et les centrales thermiques ne devraient fonctionner que quand il n'y a ni soleil, ni vent.

Pourtant elles fonctionnent en permanence et produisent 80% de notre électricité.

« LE SOLEIL EST UNE ÉNERGIE DIFFUSE »

Si l'énergie du soleil nous arrivait sous forme de fioul, chaque mètre carré, en France recevrait en moyenne l'équivalent de 130 litres de fioul par an. C'est à dire que sur le toit d'un immeuble, il arriverait l'équivalent de plusieurs camions citernes, chaque année.

« LES PANNEAUX SOLAIRES CONTIENNENT DES MATÉRIAUX POLLUANTS »

Les panneaux solaires photovoltaïques sont, dans 90 % des cas, au silicium, c'est à dire fabriqués à base de silice. C'est une roche, abondante. Il en faut peu pour faire la partie active d'un panneau solaire, qui est de plus recyclable.

Il faut quand même énormément de chaleur pour lui donner ses propriétés, et il faut aussi la traiter chimiquement pour la « doper ». On lui ajoute du bore et du phosphore, là aussi rien de critique ni de dangereux, surtout pour les quantités minimes utilisées.

L'essentiel des pollutions provient donc des combustibles, bien plus abondantes et très partiellement maîtrisées. Sur ce point, il n'y a pas photo si j'ose dire : comme nous venons de voir, les panneaux solaires sont largement avantagés par rapport aux centrales thermiques.

La recherche de panneaux à haute productivité a conduit à des procédés qui parfois contiennent des métaux rares (et non des terres rares). Ce n'est donc qu'une minorité des panneaux qui jette le doute sur tous les autres (1).

« LES ÉOLIENNES CONTIENNENT BEAUCOUP DE CUIVRE ET DE TERRES RARES»

Reprenons depuis le début : quand on envoie du courant à un moteur électrique, il tourne. Quand on le fait tourner, il fabrique du courant électrique. Faire tourner un moteur électrique, c'est le principe des éoliennes, et aussi des centrales hydrauliques, des centrales nucléaires… bref, de tous les moyens de produire de l'électricité, excepté les panneaux solaires photovoltaïques.

Dans un moteur électrique, il y a du cuivre, et parfois aussi des terres rares, en particulier du néodyme, permettant de faire des aimants puissants.

Les terres rares ne sont présentes que dans moins de 5 % des éoliennes : le type de moteur qui utilise des terres rares ne se justifie que pour les éoliennes de pleine mer. (1)

Question cuivre, les centrales thermiques sont en général de très grosses unités, qui font des « économies d'échelle » et en proportion de l'électricité produite il est exact qu'elles utilisent nettement moins de cuivre que les éoliennes.

Là où les éoliennes reprennent largement l'avantage, c'est que le cuivre qu'elles contiennent a toutes les chances d'être recyclé en fin de vie. Comme celui des centrales thermiques d'ailleurs, par contre ce n'est pas le cas pour le combustible, ressource que les centrales thermiques consomment en quantités astronomiques.

Ainsi si l'on « n'oublie » pas dans la comparaison de comptabiliser la consommation de combustible, sur le cycle de vie, les panneaux solaires et les éoliennes sont incomparablement moins consommateurs de ressources.

Encore une fois, contrairement à ce que dit une idée reçue qui circule.

Pourquoi tant de haine ?

Philippe Crassous ■

STOP LINKY :
Agressions physiques, violations de domiciles, menaces, intimidations, mensonges : STOP aux violence d'Enedis pour imposer le compteur LINKY
Signez svp cette pétition : http://www.mesopinions.com/petition/politique/agressions-physiques-violations-domiciles-menaces-mensonges/29500
Voir aussi : Collectif LINKY 47 stoplinky47@laposte.net
Stéphane Lhomme, animateur du site : http://refus.linky.gazpar.free.fr

Fausse transition : La voiture électrique, un véhicule sans bruit, **oui.** Sans émission de CO2 , **certainement pas !**

Bazens, le 02/04/2017 Keolis Agen, 1, place Rabelais 47000 AGEN *Objet : lettre ouverte/publicité sur votre communication sur le bus électrique.*

La voiture électrique, un véhicule sans bruit, **oui.**
Sans émission de CO2 , **certainement pas !**

Vous avez fait circulez, du 24 Mars au 4 Avril, un bus électrique sur lequel figuraient notamment les inscriptions : « pas de nuisances sonores », « 0 émission de CO2 », et « Keolis œuvre pour l'environnement ».

Le premier point ne pose pas de problème. Par contre, le second point est tout simplement objectivement faux, pour ne pas dire mensonger. Ce n'est pas seulement nous qui l'affirmons, vous trouverez ci-joint l'avis du Jury de déontologie publicitaire, qui a retoqué la publicité de Bluecub à Bordeaux et la Zoé de Renault. Une instance peu suspecte d'être un repaire d'écologistes gauchisants et intégristes... D'où qu'elle vienne,l'électricité (nous aimerions savoir quelle est l'origine de l'électricité utilisée par ce véhicule) n'est aucunement indemne d'émission de CO2 – en matière d'émission de CO2, le nucléaire est grosso modo au même niveau que les renouvelables. Et c'est faire abstraction de l'énergie grise – au sens propre comme au figuré, nécessaire à sa construction..

Quand à votre affirmation sur la protection de l'environnement, cela demande à être examiné de plus près. Car si cette notion peut apparaître subjective, c'est l'ADEME, la principale agence environnementale officielle française, qui apporte des éléments au dossier :il faut avoir parcouru 50 000 km en voiture électrique en France pour commencer à être moins producteur de CO2 que si l'on roulait en voiture thermique. (en Allemagne, c'est 100 000km, en Chine, jamais...) Ces données demanderaient à être adaptées au cas d'un bus urbain, mais ce qui demeurent en tout état de cause, en ce qui concerne la partie pollution imputable au carburant, c'est de savoir d'où provient l'électricité consommée (d'où la question ci-dessus). Ainsi, si cette électricité est d'origine nucléaire, il faut en plus lui imputer les nuisances inhérents à ce mode de production, notamment les déchets radio-actifs. Et pour ce qui est des énergies renouvelables, c'est une mystification absolue de faire croire qu'elles vont pouvoir remplacer le niveau de consommation actuel .Sur ce point, néanmoins, nous vous donnons acte que lors des choix qui seraient à faire quand à l'utilisation de ces ressources renouvelables limitées, priorité devrait revenir aux transports en commun.

D'autre part, l'étude de l'Ademe oublie de pointer le fait que le CO2 dont est coupable la voiture électrique est envoyé totalement dans l'atmosphère avant même que ne soit parcouru le moindre kilomètre, ce qui démultiplie son impact, alors que le propriétaire de voiture thermique va émettre son CO2 peu à peu au fil de son utilisation, et selon son usage.

Par ailleurs, même si cela ne concerne pas directement le climat, il est partout prétendu que la voiture électrique n'émet pas ces fameuses particules fines si nocives pour la santé. Mais, là aussi, les idées reçues se fracassent sur le réel : comme le signale le magazine Science et Vie (janvier 2015), "Les pneus, les freins et l'usure des routes émettent presque autant de microparticules que le diesel" .

Il ressort de ces propos que cette campagne de communication pose problème à bien des égards, et nous sollicitons une entrevue avec vous pour évoquer ces points esquissés.

Contact : KUNG Pierre Capvath 47130 BAZENS 05 53 68 33 96
avec le soutien d'ATTAC AGEN et de VSDNG/Stop Golfech 47

Après Alternatome en 2014 et Alternatiba Léribosc en 2015, un nouveau village des alternatives se prépare en Tarn et Garonne :
Alternatiba Ginals qui aura lieu
les samedi 15 et dimanche 16 juillet
sur le site de l'association Vallée et Co à Ginals (82) Thème principal : Eco construction mais aussi exposants-conférences-débats

---

CR AG de VSDNG-Stop Golfech
Participation revigorante (nous étions 15 contre 9 en 2016) et très dynamique
Rapport moral : un horizon très sombre pour le nucléaire et menaçant pour tous : problèmes techniques gravissimes avec les pièces défectueuses du Creusot -Forge (et Golfech très concerné), explosion des coûts du nucléaire entraînant l'effondrement d'Areva et EDF au bord de la faillite, prises de position de plus en plus alarmistes de l'ASN, incidents graves liés au vieillissement (3 enceintes fuyardes par ex à Golfech), et le nombre de militants ne s'accroît pas pour piloter l'association. Mais**, un frémissement (!)** suite à l'incident grave du 19 octobre à Golfech : une proposition de réunion à Villeneuve par un citoyen inquiet (réalisée grâce à l'implication de Non au Gaz de schiste, de Marc), le bon fonctionnement de la coordination CASO suite à cet incident , l'idée suggérée par PECTINE de créer un réseau de citoyen de surveillance et son démarrage en ce début d'année, le stage très suivi . Suite pour le 30 avril 2017.
Rapport d'activité 2016 : c'est une petite vingtaine de personnes qui répondent présentes à un moment ou à un autre, sans qui l'assos ne pourrait pas continuer. S'ajoute la liste de presque 100 personnes qui reçoivent l'info internet, environ 70 personnes à jour de cotisation/ abonnement au journal, 2 journaux Stop Golfech par an (tirage de 250 ex). Les activités dans le 47 en 2016 : 10 Février com sur Golfech à propos de la distribution de pastilles d'iode (2 articles) , 30 avril journée (voir avec Caso),1 et 2 octobre : stand à Horizon vert , 18 octobre : Agen, film Montreurs La Supplication avec Malades de la Thyroïde, 16 décembre : Villeneuve, conférence débat à l'initiative de Jacques Soubrié, soutien de Marie-Flo et coup de pouce de Marc St A. De juin à décembre participations à plusieurs réunions Linky (1 à Villeneuve, 2 à Agen/Passage), accueil d'une jeune doctorante du 47 qui est partie au Japon (soutien à la lutte japonaise),soutien à la lutte contre technopole (procès Joseph par ex) ; 2 semaines de Vigie à Genève contre le silence de l'OMS sur dangers de la radioactivité.
Rapport financier (Annie) : les adhésions et abonnements, dons (très généreux de certains d'entre vous)continuent mais le déficit se creuse (environ 1000€) cette année, comme l'an passé. Cela s'explique par les dons moins nombreux ; nous assurons les ¾ des dépenses pour la coordination CASO , pour le Collectif Transition énergétique 47, frais d'impression surtout . (c.r Monique)

Collectif Transition Energétique 47
Actuellement implication et soutien à la démarche TEPOS (Territoire à Energie POSitive)

Mercredi 17 mai
Salle des fêtes d'Aiguillon (47)

** De 18H à 20H aura lieu un atelier*
"Énergies citoyennes : de quoi parle t-on? Comment porter un projet sur mon territoire ?" *animé par Charlène Suire, animatrice du réseau CIRENA/ Enercoop Aquitaine.*
** 20h : pause gourmande (tirée du sac….)*
**** A 20h30 conférence de Denis Chamonin***
Avec 2 thèmes principaux : "l'intelligence de la mâitrise de l'énergie" et " le retour des énergies de flux, ou le retour des Jedis"

Samedi 20 mai et dimanche 21 mai, 6 circuits de visites
de maisons économes/énergies renouvelables
Samedi 20 : Agen, Nérac , et 3 lieux de la C de C d'Aiguillon
Dimanche 21 : Duras, Casteljaloux, Masquières /St Sylvestre

Veillée antinucléaire Mardi 25 avril de 18h à 20h à Bordeaux au Miroir des Quais

- Lecture d'extraits de La supplication (de Svetlana Aleksievitch, Prix Nobel de littérature en 2015, ouvrage consacré à Tchernobyl)
- Informations concernant la situation aujourd'hui : des millions de gens vivent dans les zones contaminées autour de Tchernobyl

Informations sur l'état catastrophique du parc nucléaire français et en particulier sur le scandale des pièces défectueuses et de la cuve de l'EPR : venir si possible en tenue blanche svp...**tchernoblaye.free.fr**

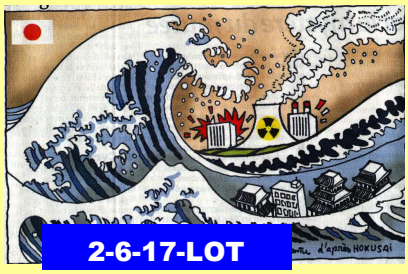

Tu n'as rien vu à Fukushima

Le 11 mars est la date anniversaire du début de la catastrophe de Fukushima, un crime contre l'humanité. 6 ans après, la catastrophe continue, la fuite radioactive continue. Non seulement le site est toujours contaminé mais la radioactivité continue de se répandre dans l'air et dans l'océan. Et les autorités japonaises essayent de faire revenir les habitants en affirmant qu'il n'y a d'autre solution que de vivre dans les zones contaminées... Pour cela, elles ont relevé de plus de vingt fois les normes de radioactivité et dépensent des milliards pour ne décontaminer qu'en surface...

Tu n'as rien vu à Fukushima

Tu n'as rien vu à Hiroshima et à Nagasaki. Tu n'as rien vu à Mayak. Tu n'as rien vu à Three Miles Island. Tu n'as rien vu à Tchernobyl. Et tu ne verras pas davantage lorsqu'une autre centrale ou une autre bombe explosera... Ici ou bien ailleurs, ici plutôt qu'ailleurs puisque la France est le pays le plus nucléarisé, et que ses centrales vieillissantes ont pour la plupart dépassé leur délai d'exploitation (30 ans).

Tu n'as rien vu à Fukushima

L'homme a souvent dit « jamais plus » et ce jamais s'est changé en « encore une fois ». C'est pourquoi **il faut arrêter le nucléaire sans délai, le plus vite possible, en moins d'une législature**. Et n'écoutons pas ceux qui nous rassurent en disant que nos centrales sont les plus sûres du monde, qu'il n'y a pas de danger, que l'on peut prendre son temps pour arrêter, qu'il suffit de réduire la part du nucléaire, que les énergies fossiles sont le danger principal et que l'énergie nucléaire est une énergie propre...

Nous vous invitons à une soirée japonaise autour d'un thé et d'un film, **vendredi 2 juin à partir de 19h30 au Cinéma Robert Doisneau à Biars/Cère, avec la projection de Litaté, c**hroniques d'un village contaminé de Toshikuni Doï, en présence de **Kolin Kobayashi, journaliste indépendant.** Un débat suivra la projection.

Et journal atomes crochus : http://journeesdetudes.org/atomescrochus/AC5/commandes.html

Appel au Camp de la Paix du 1er juillet 2017 devant Le Laser Megajoule au Barp (33)

negajoule1@gmx.fr

Le budget consacré à l'arme nucléaire française double d'ici 2022. Les États-Unis comme la Russie prévoient de dépenser des centaines de milliards de dollars dans les prochaines décennies pour la modernisation de leurs arsenaux nucléaires avec de nouvelles têtes, et en améliorant aussi les fusées, bombardiers et sous-marins qui les transportent.

L'Assemblée générale des Nations-Unies a voté à une majorité de plus 70% des votants la résolution qui prévoit de "faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire", en préparant la négociation d'un Traité d'interdiction des armes nucléaires en 2017. La France s'y oppose. Nos diplomates en croisade en faveur de la bombe ont convaincu au moins 30 pays de voter contre ce processus.

La région sud-ouest est hyper-militarisée. Pour l'effort de guerre nucléaire y sont produits missiles M51 et Rafales dont les ventes décollent. La France contribue plus que jamais à la dissémination de l'arme nucléaire : il semble que le feu vert à la signature du contrat de vente de Rafales avec l'Inde ait été donné par le Premier ministre indien, Narendra Modi, parce que ce pays a décidé de faire du Rafale le vecteur de sa dissuasion nucléaire. Cet élément a été déterminant dans la dernière ligne droite, « l'avion de combat français étant capable d'être utilisé pour lancer la bombe atomique » (The Sunday Express).

Le Laser Mégajoule, qui viole le Traité d'Interdiction des Essais Nucléaires, a déjà englouti 7 milliards d'euros et 7 autres sont engagés.

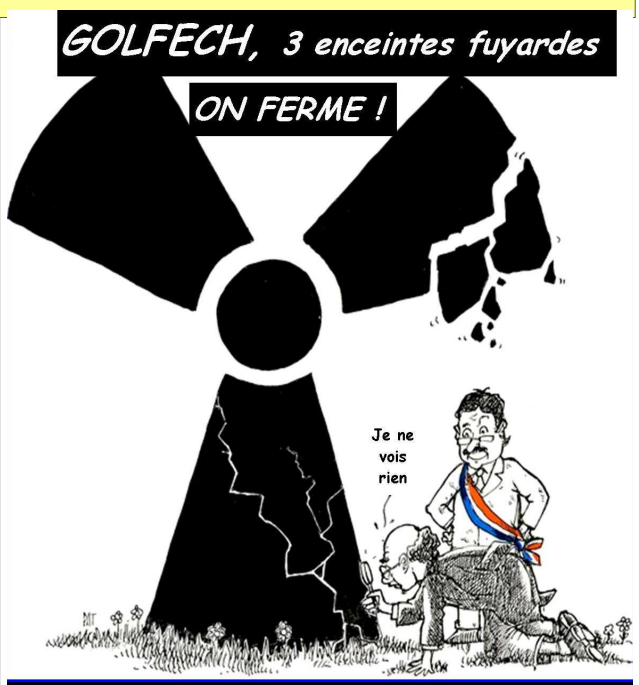

Stop au nucléaire, risque majeur

Rassemblement 30 AVRIL 2017

Golfech à partir de 12h devant la centrale nucléaire

Apportez vos passoires ...

Et aussi 30 avril salle des fêtes Pommevic de 10h à 12h Réunion du réseau citoyen de surveillance

Un immense merci à ceux qui renouvellent abonnement et soutien, parfois très généreusement. Nous avons besoin de vous tous. Stop Golfech-VSDNG 148 Rue Gérard Duvergé-47000 Agen. Envoi des articles à moniqueguittenit47@orange.fr ; prochain journal début septembre 2017

ABONNEMENT ANNUEL A STOP-GOLFECH:

8€ et plus...

NOM _____

Prénom_____

ADRESSE _____

_____

TEL _____

COTISATION DE SOUTIEN A VSDNG:

12€et plus...

NOM _____

Prénom_____

ADRESSE _____

_____

TEL _____

Stop Golfech
Journal de la coordination antinucléaire Stop Golfech
Dépôt légal : 20 Juin 1991
Commission paritaire 0307 G 81372
ISSN 1253-286X
Imprimerie ICA Concept
39-41 Avenue Jean Jaurès 47000 Agen
Directeur de publication : William Soubiran
Rédacteurs : A.Crouzet, M.Guittenit, M.St Aroman
Pigiste : Ch. Guittenit
Envoi : P.Habit, Ch.Lamas, A.Vérardo, O.Belle,J.Rosales, M.Prévot
Adresse du journal : VSDNG, Solidarite Inter Association
148 rue Gérard Duvergé, 47000 Agen
Tel 05 53 95 02 92 (Monique)